



REPUBLIQUE DU BENIN

.....

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

.....

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

.....

DEPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DU
SECRETARIAT

.....

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU MASTER
PROFESSIONNEL EN
GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

.....

FILIERE : Gestion du Patrimoine Culturel

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015

**LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
CULTUREL IMMATERIEL AU BENIN : CAS DU MASQUE *GELEDE* DE SAVE**

Soutenu par :

Emmanuel-Eunice ZOUNON

Sous la direction de :

Maître de stage :

Calixte BIAH
Chef-Service / Service de la Promotion
Des Musées et de l'Action Educative à la
DPC

Directeur de mémoire :

Richard V. SOGAN
Gestionnaire du Patrimoine Culturel
Muséologue

Novembre 2015

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| IDENTIFICATION DU JURY..... | 3 |
| APPROBATION..... | 4 |
| DEDICACE..... | 5 |
| REMERCIEMENTS..... | 6 |
| SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES..... | 7 |
| LEXIQUE..... | 9 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 10 |
| LISTE DES FIGURES..... | 11 |
| RESUME ABSTRACT..... | 12 |
| INTRODUCTION..... | 13 |
| CHAPITRE I : CADRE D'ANALYSE ET ETAT DES LIEUX DE L'ETUDE..... | 15 |
| CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE..... | 31 |
| CHAPITRE III : ANALYSE ET SOLUTIONS..... | 50 |
| CONCLUSION..... | 82 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 85 |
| ANNEXES..... | 88 |
| TABLE DES MATIERES..... | 91 |

IDENTIFICATION DU JURY

| | |
|----------------|--------------------------|
| Président | Léon B. BIO BIGOU |
| Vice-président | Casimir C. DEGBEY |
| Membre | Henri S. SOHOUGAN |

APPROBATION

**L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE
MAGISTRATURE (ENAM) N'ENTEND DONNER
AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX
OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES
OPINIONS DOIVENT ETRE DONNEES COMME
PROPRES A LEURS AUTEURS.**

DEDICACE

*A mon oncle **Marcel ZOUNON**, Directeur de l'Ensemble Artistique National (DEAN) pour
m'avoir donné l'opportunité de faire mes premiers pas dans le monde du patrimoine culturel.*

**Merci infiniment tonton pour ta
participation indéfectible dans
mon évolution. Puisse l'Eternel
te le rendre au centuple.**

REMERCIEMENTS

- ♣ *A **Richard SOGAN**, Secrétaire Général du MCAAT, Gestionnaire du Patrimoine Culturel et Muséologue pour avoir dirigé ce travail.*
- ♣ *A **Calixte BIAH**, Chef Service du SPMAE à la DPC pour son encadrement sur le lieu de stage.*
- ♣ *Au personnel de la DPC notamment **Pierre LEHA**, **Happy KPADE** et **Paul AKOGNI** pour l'ambiance de convivialité au cours des 12 semaines de stage académique à la DPC.*
- ♣ *A **Casimir C. DEGBEY**, coordonnateur de la formation de Gestion du Patrimoine Culturel à l'ENAM.*
- ♣ *A **Fidèle CHABI** de la Maison Internationale du Gèlèdè de Savè pour sa collaboration au cours des travaux d'enquête.*
- ♣ *A mon père **Norbert ZOUNON** pour sa rigueur non ménagée dans mon instruction et mon éducation.*
- ♣ *A ma mère **Dempa Euphrasie POH ZOUNON** pour son assistance jour et nuit tout au long de mon parcours académique.*
- ♣ *A mes frères aînés **Ray-Médard** et **Mack-Arthur ZOUNON** pour leur soutien et leur dévouement à mon égard.*
- ♣ *A mes neveux et nièce **Kenneth-Aurés**, **Eunor-Léonardo** et **Melvine ZOUNON**.*
- ♣ *A mon oncle feu **François-Xavier ZOUNON** et toute sa famille.*
- ♣ *A mes oncles, **Jean-Pierre**, **Auguste-Omer**, **Janvier ZOUNON** et leurs familles respectives.*
- ♣ *A mes tantes **Sala AMATOU** et **Angèle BATI** et leurs familles respectives.*
- ♣ *A mon oncle **Anani TCHABOSSOU**.*
- ♣ *A ma sœur **Boris-Peggy TCHABOSSOU**.*
- ♣ *A mon oncle **Maxime YANTEKOUA***
- ♣ *A monsieur **ALE** et toute sa famille.*
- ♣ *A tous les apprenants de la 2^{ème} promotion de GPC.*
- ♣ *A **Sessi TONOUKUIN** pour son soutien moral et son aide intellectuelle au cours de ma formation en GPC.*
- ♣ *A toute l'équipe de « Patrimoine Tourisme MAG » spécialement **Pacôme ALOMAKPE** et **Audrey NOUKOUKLUI**.*
- ♣ *A **Gbègnidaho Achille ZOHOUN** Président de l'ONG « Actions Culturelles et Paysagères ».*
- ♣ *A toute autre personne qui de près ou de loin a participé à mon évolution.*

SIGLES, ABBREVIATIONS ET ACCRONYMES

AIGG : Association Internationale Groupe *Gèlèdè*

AOF : Afrique Occidentale Française

CODIR : Comité de Direction

DAA : Division Affaires Administratives

DAFM : Division Affaires Financières et du Matériel

DC : Division Conservation

DC : Division Courrier

DCC : Division Coopération et Communication

DDRA : Division Documentation, Recherches et Archives

DF : Division Formation

D I : Division Inventaire

DLPP : Division Législation et Protection du Patrimoine

DMH : Division des Monuments Historiques

DPAE : Division Promotion et Actions Educatives

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

DPPI : Division Promotion du Patrimoine Immatériel

DSH : Division des Sites Historiques

DSI : Division Saisie et Informatique

ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

FAC : fonds d'Aide à la Culture

FDPC : Fonds de Développement du Patrimoine Culturel

GPC : Gestion du Patrimoine Culturel

IFAN : Institut Français d'Afrique Noire

IRAD : Institut de Recherches Appliquées du Dahomey

MCAAT : Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme

MCAPLN : Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

MEASA : Musée Ethnographique Alexandre Sènou ADANDE

MIG : Maison Internationale du *Gèlèdè*

OING : Organisation Internationale Non gouvernementale

ONG : Organisation Non Gouvernementale

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RNIE : Route Nationale Inter-Etat

SA : Secrétariat Administratif

SAAF : Service des Affaires Administratives, Financières et du Matériel

SCCF : Service de la Coopération, de la Communication et de la Formation

SDRPPI : Service de la Documentation, de la Recherche et de la Promotion du Patrimoine Immatériel

SLPPI : Service de la Législation, de la Protection du Patrimoine et de l'Inventaire

SMS : Service des Monuments et Sites

SPMAE : Service de la Promotion des Musées et de l'Action Educative

SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

THV : Trésors Humains Vivants

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

LEXIQUE

Ajè : appellation des femmes détenant un pouvoir mystique bienfaisant ou maléfique et capable de jeter un sort ou de donner la prospérité, fécondité, guérison, etc.

Awon Iya : désigne les « Mères » auxquelles sont adressées des prières pour calmer leur courroux en cas de sécheresse, d'épidémies; etc. car ces calamités sont considérées comme des malédictions des « Mères ».

Babalashè : équivalent masculin de *Iyalashè*. Il s'agit du nom donné au chef du groupe *gèlèdè* qui assume ses fonctions en collaboration avec *Iyalashè*. (*Baba* : père ; *lashè* : détenir la connaissance).

Iya : signification littérale de « Mère » en langue yoruba-nago.

Iyalashè : équivalent féminin de *Babalashè*. Il s'agit du nom donné à la « Mère suprême » du groupe *gèlèdè* qui assume ses fonctions en collaboration avec *babalashè*. (*Iya* : mère ; *lashè* : détenir la connaissance).

Iya Nla : désigne la mère primordiale, c'est-à dire la spiritualité féminine et le principe féminin. Le genre oral *gèlèdè* est un hommage à *Iya Nla*.

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Tableau de Bord de l'Etude..... | 33 |
| Tableau 2 : Récapitulatif des groupes de danse <i>gèlèdè</i> enquêtés..... | 48 |
| Tableau 3 : Statistiques des femmes des groupes <i>gèlèdè</i> enquêtés..... | 61 |
| Tableau 4 : Statistiques des femmes scolarisées des groupes enquêtés..... | 62 |
| Tableau 5 : Statistiques des femmes fidèles de religions importées..... | 64 |
| Tableau 6 : Statistiques des types de transmission des femmes enquêtées..... | 64 |
| Tableau 7 : Tableau de Synthèse Provisoire de l'Etude | 73 |
| Tableau 8 : Programme d'activités du projet « Sauvegarde du <i>gèlèdè</i> par les femmes Trésors humains vivants »..... | 79 |
| Tableau 9 : Budget prévisionnel du projet « Sauvegarde du <i>gèlèdè</i> par les femmes Trésors humains vivants »..... | 81 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Organigramme de la Direction du Patrimoine Culturel..... | 23 |
| Figure 2 : Masque représentant un animal entouré d'un reptile..... | 42 |
| Figure 3 : Masque représentant une coiffure de femme..... | 42 |
| Figure 4 : Danseur de masque <i>Tètètèdè</i> | 43 |
| Figure 5 : Masque <i>Efè</i> | 43 |
| Figure 6 : Femmes en pleine prestation..... | 44 |
| Figure 7 : Danse des femmes à la nuit du <i>gèlèdè</i> | 44 |
| Figure 8 : Grands tambours mère et mâle..... | 44 |
| Figure 9 : Petits tambours femelle et mâle..... | 44 |
| Figure 10 : Situation géographique de Savè et des quartiers enquêtés..... | 49 |
| Figure 11 : Devanture de la Maison Internationale du <i>Gèlèdè</i> | 66 |
| Figure 12 : Masques <i>gèlèdè</i> à la MIG..... | 66 |
| Figure 13 : Masques <i>gèlèdè</i> à la MIG..... | 66 |
| Figure 14 : Analyse SWOT de la Maison Internationale du <i>Gèlèdè</i> | 67 |
| Figure 15 : Devanture du MEASA..... | 68 |
| Figure 16 : Bâtiment principal du MEASA..... | 68 |
| Figure 17 : Analyse SWOT du MEASA..... | 69 |
| Figure 18 : <i>Iya Egbè</i> du groupe Egbè Iréyolédé entourée de quelques femmes membres.... | 70 |
| Figure 19 : Spectateurs d'une manifestation <i>gèlèdè</i> de nuit à Kingoun..... | 71 |
| Figure 20 : Spectateurs d'une manifestation <i>gèlèdè</i> de nuit à Kingoun..... | 71 |
| Figure 21 : Danseur de masque <i>Efè</i> entouré de spectateurs..... | 71 |
| Figure 22 : Collections en détérioration et cohabitant avec des crottes d'animaux à la Maison Internationale du <i>Gèlèdè</i> | 72 |
| Figure 23 : Organigramme du projet « Sauvegarde du <i>gèlèdè</i> par les femmes Trésors humains vivants »..... | 78 |

RESUME

L'étude sur le rôle de la femme dans la préservation du patrimoine immatériel de Savè, notamment le *gèlèdè*, a pour objectif de mettre en lumière l'implication de la femme dans le processus de sauvegarde et de transmission. La méthodologie mise en œuvre a constitué à l'entretien avec les femmes du *gèlèdè* de Savè puis avec des personnes ressources des institutions en charge du *gèlèdè* comme la DPC, le MEASA et la MIG à l'aide, respectivement, d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Cette démarche a permis de comprendre le rôle que jouent les femmes dans les traditions *gèlèdè* et de découvrir les différentes méthodes de sauvegarde et de transmission ainsi que les difficultés qu'elles rencontrent.

Il s'avère que les femmes s'impliquent énormément dans le processus de sauvegarde et de transmission du genre oral *gèlèdè* à travers leur forte mobilisation et leurs différentes méthodes de sauvegarde et de transmission. Cependant, elles rencontrent quelques difficultés dues à l'occidentalisation qui aurait façonné les modes de pensées de quelques composantes de la communauté. Certaines couches de la population locale diabolisent de plus en plus ces pratiques pourtant héritage culturel du Bénin, en général, et des peuples yoruba-nago en particulier. Les risques de dénaturation et/ou de disparition progressive planent en permanence sur les traditions *gèlèdè*. Par ailleurs, les structures en charge du *gèlèdè* manquent de ressources humaines, financières et matérielles pour accompagner les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* dans leurs processus de sauvegarde et de transmission.

Des mesures correctives et un projet de Sauvegarde ont été proposés pour contribuer à la sauvegarde et à la transmission de ce genre oral identité culturelle des peuples yoruba-nago

Mots clés : *gèlèdè* ; femme ; sauvegarde ; patrimoine immatériel

ABSTRACT

The study on the role of the woman in the conservation of the immaterial heritage of Savè in particular the *gèlèdè* has for objective to highlight the implication of the woman in the process of protection and transmission. The implemented methodology established in the maintenance with the women of the *gèlèdè* of Savè then with the people resources of institutions in charge of the *gèlèdè* in particular the DPC, the MEASA and the MIG in the help respectively of a questionnaire and a guide of maintenance. This approach allowed to understand the roles which play the women in the traditions *gèlèdè* and to discover the various methods of conservation and transmission as well as the difficulties which they meet.

It turns out that the women get involved enormously in the process of conservation and transmission of the oral *gèlèdè* kind through their strong mobilization and their various methods of conservation and transmission. However, they meet some difficulties due to the westernization which would have shaped the ways of thinking of some components of the community. Some components of the local population demonize more and more these practices nevertheless cultural heritage of Benin generally and peoples yoruba-nago in particular. The risks of denaturation and/or progressive disappearance glide permanently over the traditions *gèlèdè*. Besides, the structures in charge of the *gèlèdè* are lacking human, financial and material resources to accompany the women

Corrective actions and project of Protection were proposed to contribute to the conservation and to the transmission of this oral kind identity cultural of the people's yoruba-nago

Keywords : *gèlèdè*; woman; conservation; immaterial heritage

INTRODUCTION

Les traditions de masque constituent un patrimoine immatériel encore assez mal connu du grand public en raison de leur caractère secret qui alimente, à la fois, la crainte et la curiosité de plus d'un. Ces traditions de masque sont souvent mythiques et leur fonctionnement acquiert au fil du temps, une importance culturelle, culturelle, historique et artistique.

Au Nigéria, au Togo et au Bénin, la tradition de masque *gèlèdè* est un genre oral qui met en lumière la femme et induit l'homme dans les démonstrations scéniques dédiées au public. Ainsi les masques mâles ou femelles *gèlèdè* sont exclusivement portés par les hommes, car les prières, incantations et dénonciations de comportements déviants faites au cours de la danse sont adressées aux *Iya* ; ceci dans le but d'implorer leurs faveurs pour l'harmonie de la société (Delanne et al, 2011)). Malgré ce positionnement de l'homme dans cette société traditionnelle, les femmes participent activement à son fonctionnement.

En effet, la tradition de masque *gèlèdè* met la femme au cœur même du fonctionnement de cette tradition de masque. La communauté *gèlèdè* est dirigée par une femme appelée *Iyalashè* en collaboration avec un homme dénommé *Babalashè*. *Iyalashè* est la « Mère suprême » qui ordonne la danse *gèlèdè* ; elle supervise tous les cultes et rituels de la société ainsi que les adeptes. Dans ses fonctions, la mère suprême est assistée par les autres femmes membres du groupe et aucune d'elles n'est autorisée à porter le masque.

La pratique du *gèlèdè* perdure dans les communautés yoruba-nago depuis des siècles et résiste à l'épreuve du temps. Et pour cause, les communautés détentrices de ces valeurs culturelles s'impliquent activement dans la sauvegarde de leur patrimoine constituant leur identité. Pour ce faire, les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* arborent des mesures de sauvegarde de leurs pratiques et s'adaptent aux réalités du monde moderne. La forte mobilisation des femmes au sein des groupes de *gèlèdè* ainsi que leur participation active à la sauvegarde de ces savoirs endogènes méritent d'être renforcées en vue d'une pérennisation pour les générations futures. Cependant, les facteurs environnementaux tels que l'occidentalisation, le modernisme et le changement des modes de pensées gagnent du terrain et pourraient constituer une entrave à la sauvegarde de ce patrimoine identitaire de la culture des peuples yoruba-nago. Le syncrétisme culturel et la diabolisation des valeurs traditionnelles par certaines composantes de la société, conséquences de la colonisation, pourraient être des facteurs persuasifs de la dénaturation ou de la disparition progressive du *gèlèdè*. Selon Fagg, W. (1951), les danses du genre *gèlèdè* peuvent facilement devenir semblables à des danses du folklore européen en raison de la colonisation ; le *gèlèdè* ne sera alors plus qu'une distraction carnavalesque.

Par ailleurs, il semblerait que les institutions en charge du *gèlèdè* ont des difficultés de sauvegarde de ces pratiques pourtant identité et richesse culturelles de l'Afrique, en général, et du Bénin en particulier. La Maison internationale du *gèlèdè*, le MEASA, la DPC, etc. seraient confrontées à une pénurie de ressources aussi bien humaines que financières en vue d'une aide à l'endroit des communautés détentrices des traditions *gèlèdè*.

Toutes ces préoccupations sous-tendent les interrogations suivantes : comment les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* assurent-elles la sauvegarde de leurs pratiques ? Que faire pour aider les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* à améliorer leurs méthodes de sauvegarde et de transmission pour les générations futures ? Quelles stratégies mettre en place pour atténuer les difficultés des institutions en charge du *gèlèdè* dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque *gèlèdè* ?

Autant de questionnements qui ont suscité notre thème de recherche qui s'intitule « **Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè** ». Le présent document s'articule autour de trois grands chapitres :

- Le premier présente le cadre d'analyse et l'état des lieux de l'étude
- Le deuxième expose la conception et la mise en application du cadre théorique et méthodologique de l'étude
- Le troisième regroupe l'analyse et les solutions

CHAPITRE I

**CADRE D'ANALYSE ET
ETAT DES LIEUX DE
L'ETUDE**

SECTION 1 : Le cadre institutionnel de l'étude et les observations de stage

La Direction du Patrimoine Culturel a servi de tremplin pour l'atteinte des objectifs de cette étude, en ce sens que ladite institution coordonne toutes les autres structures en rapport avec le patrimoine culturel et collabore avec les organisations ou associations détentrices des savoirs patrimoniaux endogènes.

PARAGRAPHE 1 : La présentation de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC)

1. L'historique de la DPC

Plusieurs péripéties, non détachables des périodes avant et après les indépendances, ont marqué l'histoire de la Direction du Patrimoine Culturel, direction technique du Ministère de la Culture, de l'Artisanat, de l'Alphabétisation et du Tourisme.

Avant les indépendances, les prémices de la Direction du Patrimoine Culturel sont nées de la création, en 1936, de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), structure coloniale qui promouvait la culture des pays colonisés et, par ricochet, leur patrimoine culturel. Cet institut avait son siège à Dakar, capitale du Sénégal et des pays de l'AOF (Afrique Occidentale Française). Hormis son siège principal, l'institut avait des antennes locales dans les capitales des pays colonisés dont celle du Dahomey (actuel Bénin) qui se trouvait à Porto-Novo.

La période après les indépendances a été marquée par maintes étapes. Ainsi, dès 1961, l'Institut Français d'Afrique Noire s'est muté en Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), et l'Institut de Recherches Appliquées du Dahomey (IRAD) était son antenne locale toujours à Porto-Novo. Les débuts de l'année 1970 ont vu naître la Direction de la Culture Populaire dont le Service Central des Musées s'occupait d'un aspect du patrimoine culturel béninois. Dès 1979, la Direction des Musées, Monuments et Sites (DMMS) a été créée par Décret présidentiel N°79-141 du 11 juin 1979 qui définit ses attributions. Un an après, c'est-à-dire en 1980, un autre décret a été pris en remplacement du précédent, le Décret présidentiel N°30-384 du 29 décembre 1980 pour déterminer aussi bien les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire que les nouvelles attributions, organisation et fonctionnement de la Direction des Musées, Monuments et Sites. L'arrêté ministériel N°259/MCJS/DGM/DMMS du 25 novembre 1986 est venu, entre-temps, redéfinir les services de cette direction et leurs attributions.

A partir de 1990, la dénomination “Direction du Patrimoine Culturel” est devenue réalité et cela est resté jusqu’à ce jour. L’arrêté N°0037/MCAPLN/DC/SGM/CTJ/DPC/SA du 12 mars 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction du Patrimoine Culturel et l’arrêté N°436/MCAAT/DC/SGM/CTJ/CTC/DPC/SA du 21 août 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DPC qui a abrogé le premier, sont les textes récents illustratifs de l’institution de cette direction.

2. Le cadre institutionnel de la DPC

Conformément aux dispositions de l’article 70 du Décret n° 2012-539 du 17 Décembre 2012 susvisé, la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) est l’organe de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies de l’Etat en matière de patrimoine culturel matériel et immatériel. A ce titre, elle est chargée :

- d’élaborer et d’actualiser la politique nationale du patrimoine culturel ;
- d’assurer la sauvegarde, la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel ;
- d’assurer l’inventaire, la protection, la conservation et le classement des monuments anciens ou récents ainsi que des sites archéologiques, historiques et naturels à caractère culturel sur toute l’étendue du territoire national ;
- d’assurer la gestion des musées, monuments et sites ;
- de protéger les biens culturels dont la conservation présente un intérêt national à tout point de vue ;
- de lutter contre l’exportation, l’exploitation, la vente et le transfert illicites des biens culturels, et d’œuvrer pour la restitution des biens culturels béninois illégalement expropriés ;
- de diffuser le patrimoine culturel par des actions d’éducation et d’animation auprès des jeunes et des écoles ;
- de promouvoir le patrimoine culturel par les activités socio-économiques et le tourisme culturel ;
- d’entreprendre la recherche en matière de patrimoine culturel ;
- de développer le partenariat avec les collectivités décentralisées et le secteur privé dans la gestion d’un patrimoine culturel ;

- de contrôler le respect des normes déontologiques et muséographiques dans les musées nationaux, municipaux, communautaires et privés, en certifiant leur création et en apportant une assistance technique.

La Direction du Patrimoine Culturel est dirigée par un Directeur nommé par Décret, pris en conseil des ministres, sur proposition du Ministre en charge de la Culture suivant le processus de dotation de hauts emplois techniques parmi les cadres de la catégorie A1 ayant au moins dix (10) ans d'ancienneté dans la fonction publique et possédant les compétences et aptitudes requises dans le domaine ou parmi les cadres de niveau équivalent s'il devrait être désigné en dehors de l'administration publique.

Le Directeur du patrimoine culturel est responsable de :

- l'exécution au niveau national des décisions du ministre en charge de la culture en matière de protection et de promotion du patrimoine culturel ;
- tous les musées, monuments et sites nationaux sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'organisation, la coordination et le contrôle de l'exécution des activités programmées au niveau de la Direction.

3. La présentation des services

La Direction du Patrimoine Culturel est une institution sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme. Elle comprend plusieurs services techniques et centraux.

3.1. Le Secrétariat administratif (SA)

Le Secrétariat administratif est chargé :

- de réceptionner et d'enregistrer les courriers de la Direction ;
- de ventiler les courriers dans les différents services suivants les annotations du directeur ;
- de préparer les courriers départ à la signature du Ministre, du Directeur de cabinet et du Directeur du Patrimoine Culturel ;
- de classer les dossiers traités ;
- de réceptionner et d'envoyer les messages téléphonés, portés, électroniques ;

- d'assurer le pré archivage de la documentation spécialisée de la Direction, en liaison avec la Direction de l'informatique et du Pré Archivage (DIP) ;
- d'accomplir toute autre tâche à lui confiée par le Directeur.

3.2. Le Service des Affaires Administratives, Financières et du Matériel (SAAFM)

Sous l'autorité du Directeur, le Service des Affaires Administratives, Financières et du Matériel a, pour mission, de gérer le dossier du personnel administratif et de soutien, de même que les ressources financières et matérielles. Il élabore le budget et le Plan de Travail Annuel de la Direction.

3.3. Le Service de la Promotion des Musées et de l'Action Educative (SPMAE)

Le Service de la Promotion des Musées et de l'Action Educative est chargé de :

- développer la fonction culturelle et éducative des musées par les actions de diffusion et d'animation ;
- faire la promotion des musées nationaux et régionaux et d'appuyer les associations à caractère patrimonial ;
- mettre en œuvre une politique d'animation culturelle en partenariat avec les établissements scolaires, les structures d'éducation et d'information, les associations et les collectivités locales.

3.4. Le Service de la Législation, de la Protection du Patrimoine et de l'Inventaire (SLPPI)

Ce service est chargé :

- d'assurer la protection, la restauration et l'entretien des monuments et des sites historiques, archéologiques ou culturels classés et des monuments récents ;
- d'assurer la sauvegarde et la conservation du patrimoine immatériel en relation avec le service en charge de la promotion du patrimoine immatériel ;
- de concevoir et réaliser l'inventaire par le recensement, l'identification et de proposer le classement des biens culturels matériels et immatériels de la République du Bénin ;
- de veiller à l'application des textes de loi relatifs à la protection du patrimoine culturel ;

- de régler les problèmes juridiques que soulèvent le classement et la gestion des monuments et sites et d'aider au règlement de tous les contentieux qui pourraient survenir à l'application des textes de loi.
- de veiller à l'entretien et à l'état de conservation de tout le patrimoine architectural national.

3.5. Le Service de la Documentation, de la Recherche et de la Promotion du Patrimoine immatériel (SDRPPI)

Le SDRPPI est chargé :

- de participer aux opérations de collecte des biens culturels matériels et immatériels et du recensement des monuments et sites en relation avec le service en charge de l'inventaire ;
- de faire des recherches ethnographiques, historiques, esthétiques, archéologiques et architecturales sur le patrimoine mobilier et immobilier de la République du Bénin ;
- d'inventorier, conserver, vulgariser le patrimoine culturel immatériel de la République du Bénin ;
- de promouvoir la connaissance du patrimoine culturel immatériel à l'intérieur et à l'extérieur du territoire par la publication d'articles, l'organisation de séminaires, la diffusion sur divers supports ;
- de faire la mise à jour de la documentation liée aux collections des musées et aux monuments et sites ;
- de créer une banque de données sur le patrimoine culturel immatériel.

3.6. Le Service de la Coopération, de la Communication et de la Formation (SCCF)

Le Service de la Coopération, de la Communication et de la Formation est chargé :

- d'identifier et de recenser les besoins en formation puis toutes les opportunités de formation du personnel de la Direction du Patrimoine Culturel (formation continue, formation à l'étranger) en collaboration avec les autres services ;
- d'élaborer un plan de formation au profit des cadres de la Direction du Patrimoine Culturel ;

- d'œuvrer, en partenariat avec les ministères en charge de l'éducation nationale, à l'élaboration des programmes d'études à introduire dans l'enseignement ;
- de promouvoir le tourisme culturel avec les institutions chargées du tourisme et les médias ;
- d'assurer le suivi et les échanges dans le cadre de la coopération régionale et internationale.

3.7. Le Service des Monuments et Sites (SMS)

Le Service des Monuments et Sites est chargé :

- d'élaborer des dossiers techniques, de suivre l'exécution des projets de restauration des monuments et sites classés ;
- d'identifier et de recenser les monuments et sites du territoire national puis de veiller à leur entretien ;
- d'œuvrer, en partenariat avec les ministères en charge de l'Urbanisme et des Eaux et Forêts, à la coordination de toutes les opérations concernant le patrimoine naturel et écologique, les sites et les zones naturelles à classer ;
- de promouvoir la connaissance des monuments et sites, en collaboration avec les services des musées et l'action éducative.

4. L'Organigramme de la Direction du Patrimoine Culturel

Au niveau de la Direction du Patrimoine Culturel, il est institué un comité de Direction comprenant :

- le Président : le Directeur ;
- les Membres : le Directeur Adjoint, les Chefs de Service et le Délégué du personnel.

Le Comité de Direction a un caractère consultatif. Il se réunit au moins une fois par mois. Le Directeur rend compte périodiquement des résultats des travaux au Ministre en charge de la Culture (Figure 1).

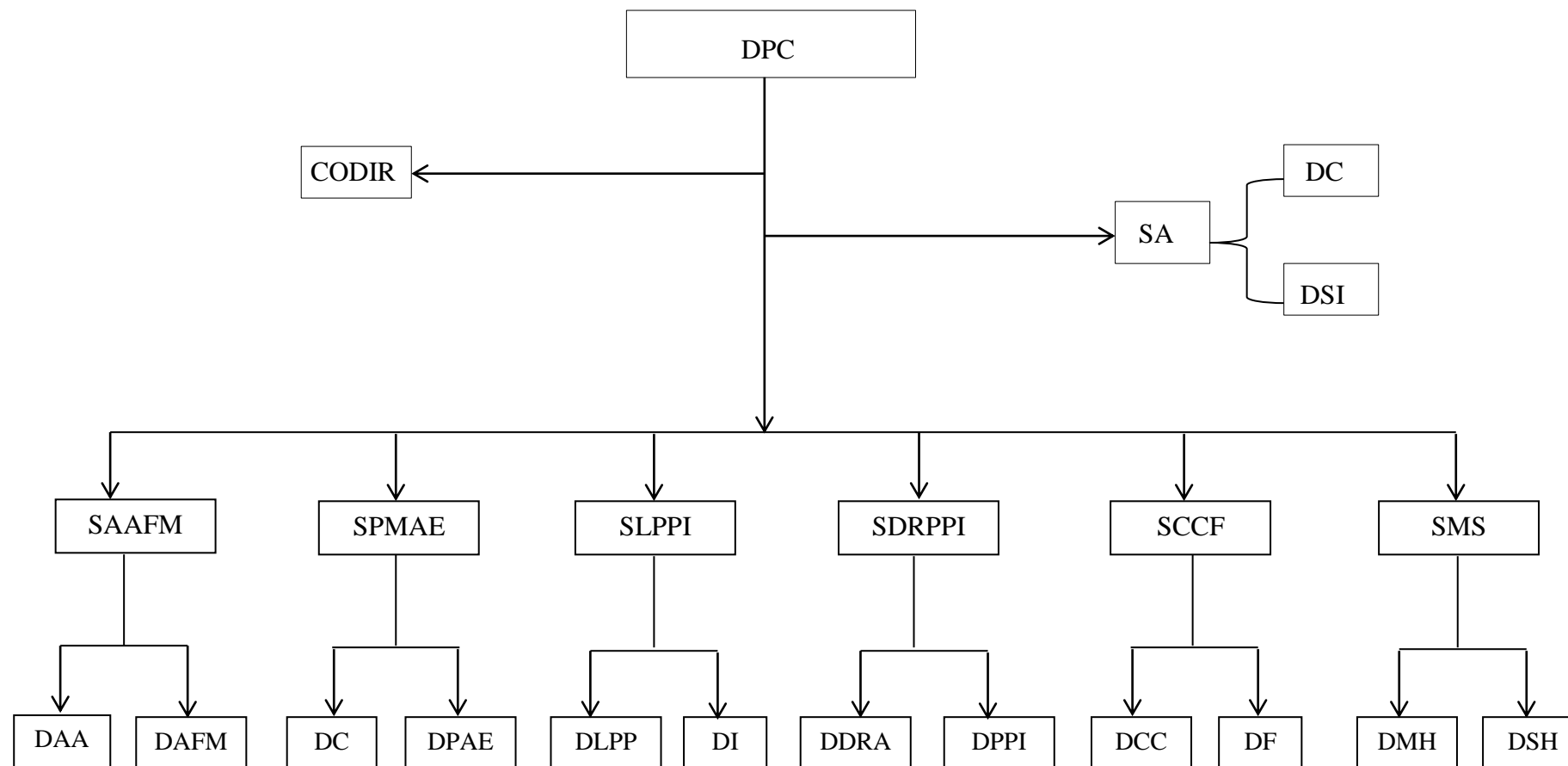


Figure 1 : Organigramme de la Direction du Patrimoine Culturel
Source : DPC, 2014

PARAGRAPHE 2 : L'état des lieux sur les attributions de la Direction du Patrimoine Culturel

1. Les observations relatives au lieu de stage

Cette rubrique concerne surtout l'expérience qui est la nôtre dans le cadre de la rédaction du mémoire de fin de formation. En effet, notre stage à la Direction du Patrimoine Culturel nous a permis d'effectuer dans un premier temps de la recherche documentaire dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation, puis dans un second temps un travail de terrain à des fins de collecte d'informations. Le Musée Ethnographique de Porto-Novo, les communautés de *gèlèdè* de Savè et la Maison Internationale du *gèlèdè* de Savè sont les différents lieux visités et étudiés. Ces différentes sorties nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des communautés de *gèlèdè* de Savè et surtout de comprendre les difficultés de sauvegarde, de transmission et de promotion de ces savoirs endogènes.

2. L'inventaire des forces et faiblesses de la Direction du Patrimoine Culturel

La DPC dispose de quelques forces à savoir :

- l'existence du Fonds de Développement du Patrimoine Culturel (FDPC) mis en place pour pallier les difficultés de financement des initiatives de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel des institutions à caractère culturel comme la DPC. Il a été créé par la loi n° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique. Ce Fonds a pour objectif de :
 - financer les actions de valorisation et de promotion des biens religieux profanes, archéologiques, préhistoriques, historiques, littéraires, artistiques, anthropologiques, anthologiques, scientifiques ;
 - financer les actions de promotion des biens immatériels au niveau national et international ;
 - financer les outils de diffusion pour faciliter la découverte du patrimoine culturel au public ;
 - procéder au financement des actions de valorisation audiovisuelle sur le patrimoine culturel ;

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

- la formation de nouveaux cadres en matière de gestion du patrimoine culturel déjà disponibles sur le marché de l'emploi. En collaboration avec l'UNESCO et l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), le ministère de la Culture à travers la Direction du Patrimoine Culturel a à sa disposition du personnel pour répondre aux besoins de la culture au Bénin.

Cependant, la faiblesse majeure de la Direction du Patrimoine Culturel est l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles.

En ce qui concerne le problème de l'insuffisance des ressources humaines, les causes sont :

- la cessation de recrutement dans la Fonction Publique ;
- le départ massif des agents à la retraite.

Les conséquences de cette insuffisance des ressources humaines sont :

- le dysfonctionnement de certains services ;
- le cumul de fonctions par certains agents.

Pour ce qui est du problème de l'insuffisance des ressources financières et matérielles, elle est due à :

- la dépendance trop poussée de la DPC vis-à-vis du cabinet du MCAAT dans le financement de ses activités ;
- la lenteur administrative dans le cadre de l'obtention de financement de ses activités par le FDPC ou du FAC.

Les conséquences de cette insuffisance de ressources financières et matérielles sont les difficultés à réaliser les projets et activités de la DPC (inventaire du patrimoine culturel et autres projets de développement des musées comme entre autres l'inscription des sites marquants de la Route de l'Esclave sur la liste du patrimoine mondial et l'extension des habitations Koutammakou côté Bénin sur la liste du patrimoine mondial).

SECTION 2 : L'identification du problème

PARAGRAPHE 1 : La justification du sujet, les objectifs et les hypothèses

1. La justification de la problématique

Le Bénin regorge d'un riche patrimoine culturel de tradition de masques ; on y retrouve plusieurs types de masque dont les masques de fibres (*Zangbéto*) et de tissu (*Egungun*, *Gèlèdè*, *Gunnuko*, *Abikou*, *Bourian*, *Kaléta*, *Kpodji-guèguè*). Les traditions de masques ont des fonctions interdépendantes les unes des autres et leur existence constitue une richesse pour le patrimoine culturel du Bénin. La loi n° 2007-20 du 23 Août 2007 prend en compte le patrimoine des masques en son article 2 point 8 qui dispose : « les biens immatériels tels que les traditions orales, les technologies et les savoirs endogènes, les chants et danses, les rituels, les us et coutumes, toute la littérature orale et tous les artefacts y afférents ». Cette loi portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin vise à définir, inventorier, classer et protéger le patrimoine culturel et le patrimoine naturel contre la destruction, l'altération, l'aliénation et le transfert international illicite.

Ces traditions de masques regorgent de ressources humaines, aussi bien masculines que féminines, ayant chacune un rôle spécifique à jouer pour le bon fonctionnement de cette communauté. Il est vrai que, dans la chefferie de certaines communautés de masque, des femmes figurent en bonne place parmi les personnages susceptibles de prendre des décisions importantes. La femme est, de ce fait, un acteur des valeurs, des normes, des attitudes et perceptions qui sont les fondements du fonctionnement et du développement de ces sociétés à caractère culturel.

Nul n'ignore les actes de bravoure accomplis par les amazones au cours des expéditions guerrières dans le royaume du *Danxomè*. Selon Aguessy (2000), l'armée comptait entre 3700 et 4000 femmes et celles-ci constituaient l'essentiel de la garde personnelle du souverain surtout à partir du règne de Ghézo. A Nikki, c'est à la *Gnon Kongui* que revient la décision de baptiser les princes *Wassangari* et elle détient le pouvoir de la donation de nom de prince (Delanne et al, 2011). Chez les Ifè de Pira, les personnages *Na Buku*, *Nonnon Kogbo* et *Nonnon Akaba* constituent le corps féminin le plus marquant de la fête *Oti Buku* (Delanne et al, 2011) ; elles sont chargées de rassembler et d'animer le corps social. En milieu Fon, les femmes ayant le statut de *tassinon* sont la charpente autour de laquelle s'organise l'administration de la cité; désignées par le *Fâ*, elles formulent des prières pour le bien-être de

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

la communauté et sont consultées lors de la résolution de conflits familiaux et même pour la prise de décision lors d'événements majeurs (Delanne et *al*, 2011).

Le cas de la société de masque *gèlèdè* est un témoignage fort de la place qu'occupe la femme dans le fonctionnement et le développement de la culture. Elle est dirigée par *Iyalashè* et *Babalashè*, les deux personnages suprêmes d'un groupe *gèlèdè*. Selon Bonou et *al* (2011), la société *gèlèdè* est généralement dirigée par une femme qui peut intervenir dans d'autres sociétés et influencer sur les décisions des autorités traditionnelles. Elle incarne un leadership qui lui donne la capacité de rassemblement et d'animation de groupe. Le rôle de la femme dans le fonctionnement des traditions à caractère culturel, comme le *gèlèdè*, est considérable puis mérite d'être sauvegardé et promu.

Par ailleurs, le *gèlèdè* organisé autour des *Iya* est dansé de jour comme de nuit. La danse de nuit peut être organisée pour des rites spéciaux et exceptionnels en cas d'épidémies, de sécheresse ou de calamités afin de solliciter l'aide des « Mères » ; car ces malheurs sont interprétés comme des punitions infligées par les « Mères » mécontentes ou outragées par les comportements déviants des Hommes. Le rituel obéit à des lois esthétiques et s'ordonne autour de l'invocation des forces telluriennes et de *Iya Nla* (Akpona et Sogan, 2001). Existant depuis des millénaires, cette tradition perdure au sein des sociétés béninoises. Fagg, W. (1951) cité par Bernolles, J. (1966) affirme que : « *les africains sont tellement attachés à la danse, que celle de gèlèdè pourrait survivre de nombreuses années* ». En effet, le *gèlèdè* perdure depuis des siècles au sein des communautés yoruba-nago et suscitent toujours l'intérêt des communautés surtout lors des manifestations publiques. Aux fins de la convention 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel, l'article 2 point 1 stipule « ... ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine... ». Les traditions de masque *gèlède* ne dérogent pas à ce principe, car les communautés détentrices de ces savoirs endogènes ont développé des méthodes de sauvegarde tout en s'adaptant aux réalités sociales héritées de la colonisation et de l'occidentalisation des modes de vie.

Il est évident que ces sociétés traditionnelles ont subi, au fil du temps, des modifications dans leur fonctionnement ; modifications liées à l'environnement et à l'histoire des peuples

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

concernés. Même si la femme est toujours en lumière au sein des sociétés traditionnelles de *gèlèdè* et même si elle s'implique activement dans la sauvegarde de ces pratiques traditionnelles, les facteurs sociaux liés à l'occidentalisation des modes de vie et de pensée pourraient être des handicaps si rien n'est fait pour encourager les initiatives en matière de sauvegarde. Les risques de dénaturation ou de disparition planent en permanence sur ce bien pourtant inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2001.

Vu le rôle fondamental que joue la femme dans le fonctionnement des sociétés traditionnelles, notamment celles des traditions de masques *gèlèdè*, l'objectif de la présente étude est de contribuer à mettre en lumière le rôle de la femme ainsi que son amélioration dans la sauvegarde et la transmission des savoirs endogènes détenus par la femme. Cette étude permettra aux communautés béninoises et d'ailleurs de découvrir et de s'enrichir sur la participation des femmes au développement des savoirs traditionnels. Toutes ces raisons justifient le choix du thème « **Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè** ».

2. Les hypothèses

- les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* présentent quelques limites ;
- les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* rencontrent des difficultés dans le processus de transmission de leurs pratiques ;
- les institutions en charge du patrimoine culturel ont des difficultés à contribuer à la sauvegarde et à la promotion des traditions de masque *gèlèdè*.

3. Les objectifs et Hypothèses de l'étude

3.1. Les objectifs de l'étude

3.1.1. L'objectif général

L'objectif général de cette étude est de contribuer à mettre en lumière la participation de la femme dans la sauvegarde et la transmission des traditions de masque *gèlèdè*.

3.1.2. Les objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit :

- d'analyser les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masques *gèlèdè* puis suggérer des remèdes aux insuffisances détectées ;
- de proposer une stratégie pour améliorer les méthodes de transmission des femmes détentrices des pratiques *gèlèdè* ;
- de suggérer des actions pour faire face aux difficultés des structures en charge du *gèlèdè* dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque *gèlèdè*.

PARAGRAPHE 2 : La généralisation et la spécification de la problématique

1. La généralisation de la problématique

1.1. Le problème général

Difficultés de sauvegarde et de transmission des traditions de masque *gèlèdè* par les femmes

1.2. La question générale

Quelles stratégies mettre en place pour aider les femmes dans la sauvegarde et la transmission des traditions de masque *gèlèdè* ?

2. La spécification de la problématique

2.1. Les problèmes spécifiques

- l'insuffisance dans les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* ;
- les difficultés des femmes dans la transmission des traditions de masque *gèlèdè* ;
- les difficultés des institutions en charge du patrimoine culturel dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque *gèlèdè*.

2.2. Les questions spécifiques

- Quelles actions mener afin d'aider les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* à mieux sauvegarder leurs pratiques ?

- Quelles stratégies mettre en place pour aider les femmes dans le processus de transmission ?

- Quelles dispositions prendre pour atténuer les difficultés de sauvegarde et de promotion des institutions en charge du *gèlèdè* ?

CHAPITRE II

**CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE
L'ETUDE**

SECTION 1 : Le cadre théorique

PARAGRAPHE 1 : La clarification des concepts et la revue de littérature

1. Le tableau de bord de l'étude

Le tableau de bord de l'étude est un récapitulatif des problèmes, objectifs, causes supposées et hypothèses de l'étude réalisé sur le rôle des femmes dans la sauvegarde des traditions de masque *gèlèdè* de Savè (tableau 1).

Tableau 1 : Tableau de Bord de l'Etude (TBE)

| Niveau d'analyse | | Problématique | Causes supposées | Hypothèses | Objectifs |
|----------------------------|----------|---|--|--|---|
| Niveau Général | | <p><u>Problème général</u> :</p> <p>Difficultés de sauvegarde et de transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i> par les femmes</p> | / | / | <p><u>Objectif général</u> :</p> <p>L'objectif général de cette étude est de contribuer à mettre en lumière le rôle de la femme dans la sauvegarde et la transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i></p> |
| Niveaux Spécifiques | 1 | <p><u>Problème spécifique 1</u> :</p> <p>Insuffisance dans les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque <i>gèlèdè</i></p> | <p><u>Cause supposée</u> :</p> <p>Occidentalisation des modes de vie</p> | <p><u>Hypothèse 1</u> :</p> <p>L'insuffisance dans les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque <i>gèlèdè</i> est due à l'occidentalisation des modes de vie</p> | <p><u>Objectif spécifique 1</u> :</p> <p>Analyser les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masques <i>gèlèdè</i> puis suggérer des approches de solution aux insuffisances détectées</p> |

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

| | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| 2 | | <p><u>Problème spécifique 2 :</u> Difficultés des femmes dans la transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i></p> | <p><u>Cause supposée 2 :</u> Changement des modes de pensées par quelques composantes de la communauté</p> | <p><u>Hypothèse 2 :</u> Les difficultés des femmes dans la transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i> sont dues au changement des modes de pensée par quelques composantes de la communauté</p> | <p><u>Objectif spécifique 2 :</u> Proposer une stratégie pour améliorer les méthodes de transmission des femmes détentrices des pratiques <i>gèlèdè</i></p> |
| 3 | | <p><u>Problème spécifique 3 :</u> Difficultés des institutions en charge du patrimoine culturel dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque <i>gèlèdè</i></p> | <p><u>Cause supposée 3 :</u> Manque de ressources financières des institutions en charge de la culture</p> | <p><u>Hypothèse 3 :</u> Les difficultés des institutions en charge du patrimoine culturel dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque <i>gèlèdè</i> sont dues au manque de ressources financières des institutions en charge de la culture</p> | <p><u>Objectif spécifique 3 :</u> Suggérer des actions pour faire face aux difficultés des structures en charge du <i>gèlèdè</i> dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque <i>gèlèdè</i></p> |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

2. La clarification des concepts

Sauvegarde : selon le dictionnaire Larousse 2012, la sauvegarde est l'action de préserver ; c'est toute action visant à protéger ou à mettre à l'abri un élément afin d'éviter sa détérioration. Selon le Dictionnaire Larousse consulté en ligne, la préservation est synonyme de sauvegarde qui est la procédure de protection des informations et savoirs contenus dans un système donné. Pour le cas de notre étude, il s'agit de la sauvegarde des savoirs endogènes du *gèlèdè*.

Patrimoine culturel : selon l'UNESCO, il se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) ; cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant. Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.). Quant au **patrimoine immatériel**, il peut revêtir différentes formes : chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audiovisuelles), etc.

Selon la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée le 17 octobre 2003, on entend par **patrimoine culturel immatériel** les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédées, et que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi

qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. Il relève du bien public et du bien commun.

Gèlèdè : le *gèlèdè* est une société de masque qui se rattache aux yoruba. Il émane de la ville d'Ilé-Ifè au Nigéria. Depuis plus d'un siècle, cette cérémonie a pour but de rendre hommage à la mère primordiale *Iya Nla* et au rôle que jouent les femmes dans l'organisation sociale et le développement de la société yoruba. A Savè, le *gèlèdè* est pratiqué par la communauté yoruba-nago. Auparavant, le *gèlèdè* a lieu tous les ans après les récoltes, lors des événements importants et en cas de sécheresse ou d'épidémies. Il se caractérise par ses masques sculptés, ses danses et ses chants.

3. La revue de la littérature

Cette rubrique fait le point des ouvrages parcourus dans le cadre de l'étude afin de mieux cerner les différentes connaissances liées au *gèlèdè*. Ainsi, les documents suivants ont fait objet de consultation :

- « ***Gèlèdè, vodoun et femmes au Bénin*** »

L'ouvrage met l'accent sur les origines du masque *gèlèdè* et surtout sur la typologie des masques. En effet, selon les auteurs (Delanne *et al*, 2012), les masques sont fabriqués par des initiés, sur la demande du chef de la société concernée. Chaque masque sculpté véhicule un message lié aux réalités de la communauté, dans le but d'éduquer ou d'éveiller la conscience de la population. La caricature d'un fait de société, la dénonciation de comportements déviants ou l'annonce d'un événement heureux ou malheureux, etc. sont autant de messages que véhiculent les masques *gèlèdè*. Cet ouvrage s'est aussi intéressé au rôle que joue la femme dans les sociétés traditionnelles et au fait que ces femmes sont de plus en plus confrontées à l'occidentalisation.

Grâce aux différentes analyses apportées par les auteurs, il est clair que les femmes détentrices des savoirs endogènes jouent un rôle important dans le fonctionnement des communautés traditionnelles. Celles-ci ont besoin d'être accompagnées dans la sauvegarde de leurs attributions pour la pérennisation des savoirs endogènes. Cet ouvrage confirme les

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

constats que nous avons fait au cours des travaux d'enquête entrant dans le cadre de la présente étude.

- « Sociétés de masques vivantes de l'Afrique de l'Ouest »

Il s'agit du 1^{er} rapport sur les sociétés de masques vivantes de l'Afrique de l'Ouest publié en 2010. Ce rapport fait la genèse des masques africains et béninois. Au Bénin, on distingue les masques *Abikou*, *gèlèdè*, *zangbéto*, *egungun*, *bourian*, *gunnuko*, *kpodji-guèguè* et *kaléta*. Tous ces masques sont classés en deux catégories : les masques de fibres et les masques de tissus. Selon ce rapport, la culture *gèlèdè* se retrouve dans les localités de Kétou, Savè, Pobè, Kilibo, Ifangni et Covè.

Ce rapport qui est un inventaire des différents masques de l'Afrique nous a permis d'avoir des informations sur les localités et quartiers renommés en matière de la pratique du *gèlèdè* au Bénin.

- « Yoruba : masques et rituels africains »

Dans cet ouvrage, Iroko et Rivallin (2000) affirment que le patrimoine oral *Gèlèdè* fait partie des «chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité». Dans la richesse des masques intervenant lors des cérémonies de nuit, se trouve le *gèlèdè*. Chez les Yoruba, les masques *Gèlèdè* sont bâtis sur un même principe : un visage et une scène qui se développe sur le haut du masque. Ceux-ci sont utilisés dans le cadre de mascarades dédiées aux femmes dans leur dimension maternelle. Selon les auteurs, il semblerait que pour les Yoruba du Nigeria, le pouvoir des femmes apparaisse comme ambivalent : certaines pourraient être des sorcières. Les mascarades *Gèlèdè* ont donc pour but de restaurer cette harmonie sociale en amadonnant la partie féminine de la société. Elles sont précédées de grandes cérémonies de nuit, les *Efè*, au cours desquelles la parole est libre et qui sont, de nos jours, des fêtes où se jouent comédies et satires.

En résumé, les deux auteurs reconnaissent le *gèlèdè* comme une tradition exceptionnelle qui nécessite des mesures de sauvegarde et de promotion. Le pouvoir ambivalent (positif et négatif) de la femme reste un mystère qui constitue un élément fondamental du fonctionnement du *gèlèdè*.

- **« Les Masques *Gèlèdè* »**

Dans son ouvrage « Les masques *gèlèdè* », Bernolles (1966) explique le pouvoir mystique des femmes du *gèlèdè*. En effet, selon l'auteur, il y a beaucoup de traits communs entre « *Ajè* » et la conception médiévale de « sorcière » : Les *Ajè* tuent dans les ténèbres et communiquent entre elles à longue distance. Elles peuvent être à deux endroits en même temps et connaissent de nombreux « médicaments » surtout ceux de caractère destructif. Leur cœur s'assimile à un oiseau ; on s'adresse fréquemment à elles comme oiseau de la nuit. Cependant, les *Ajè* sont généralement appelées sous le nom de *Iya*, auxquelles on adresse les prières, car elles ne sont pas toujours maléfiques. Ainsi, des prières adressées à *Iya* permettent d'avoir des enfants, la prospérité, la guérison, la protection, etc.

A travers cet ouvrage, Bernolles met en lumière le pouvoir ambivalent de la femme dans le *gèlèdè*. Il s'agit en effet du pouvoir positif que détient la femme et qui se traduit par des bénédictions, l'obtention des grâces, etc. quant au pouvoir négatif, il s'agit des malédictions et mauvais sorts que pourrait proférer la femme à l'endroit de la communauté coupable de comportements déviants.

- **« L'humour dans l'art plastique africain traditionnel et contemporain : le cas du Bénin »**

Dans sa thèse, Adandé (2012) met en exergue l'humour dans l'art plastique africain et contemporain. En effet, selon l'auteur, il y a des associations de masques où l'homme parodie la femme, c'est le cas du *gèlèdè* des Yoruba, des Nago et des populations proches. Le *gèlèdè*, masque de bois peint la plupart du temps, permet parfois aux hommes de jouer la femme qui est suffisamment complice pour participer pleinement à la mise en scène. L'homme, le mâle, adopte parfois l'apparence formelle d'une femme. Pour y arriver, tous les artifices sont bons dont le travestissement vestimentaire n'est pas le moindre.

L'humour lié à l'accoutrement et les démonstrations scéniques des communautés de masque *gèlèdè* a donc été l'objet de cette thèse. L'auteur même n'ayant pas abordé le rôle que joue la femme dans la préservation des traditions de masque *gèlèdè* a fait un clin d'œil à la place privilégiée qu'occupe la femme dans le fonctionnement du *gèlèdè* ; place reconnue par l'homme qui accepte le principe.

- **« The *gèlèdè* spectacle »**

Dans cet ouvrage, Babatundé (1997) rend compte de son exploration de l'art du spectacle *gèlèdè*. Pour l'auteur, le *gèlèdè* est un festival communautaire populaire de mascarades, danses et chansons tenu plusieurs fois dans l'année par les yoruba du Nigéria du Sud-Ouest et de la République du Bénin. Il s'agit d'un spectacle qui promeut la non-violence et l'harmonie sociale en Afrique Subsaharienne. L'ouvrage présente les aspects majeurs du spectacle *gèlèdè*, ses origines et une description vive et détaillée des performances. L'auteur met également l'accent sur les différents types de masques, les couleurs et l'esthétique des costumes et une analyse des images sculptées sur les masques.

L'ouvrage de Babatundé montre en détails aussi bien par les textes que par les images les différentes étapes du spectacle *gèlèdè* en milieu yoruba du Nigéria. Cet ouvrage a été d'une grande aide dans l'approfondissement de nos connaissances notamment sur les origines, la danse et l'implication de la femme dans le fonctionnement du *gèlèdè*.

- **« Le *gèlèdè*, pouvoirs de femme » ; « Genre oral *gèlèdè* » ; « *Gèlèdè* : Dialogue des cultures et diversité culturelle »**

Ces différentes brochures d'Akpona et Sogan (2001, 2007) sont des documents détaillés des deux types de danse *gèlèdè*. La danse de jour récréative et souvent à caractère satirique traduit les mutations socio-économiques et culturelles qui affectent la communauté. Lors de la danse nocturne plus riche en couleurs, en sons, en rythmes et en chansons, le *gèlèdè* s'exprime essentiellement à travers le masque principal de la nuit *Efè* considéré comme l'émanation de la conscience de la communauté.

Ces différentes brochures nous ont permis d'avoir d'amples explications sur le rôle que joue la femme dans le fonctionnement du *gèlèdè*.

- **« A la découverte du *gèlèdè* : le parcours des jeunes au MEASA »**

Cet ouvrage de Bonou et al (2011) présente dans un premier temps le Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo (MEASA) et dans un second temps le masque *gèlèdè*. Le MEASA est un lieu de conservation et de promotion de la tradition *gèlèdè*. Selon les auteurs, le masque *gèlèdè* a deux fonctions : religieuse et éducative.

PARAGRAPHE 2 : La présentation du cadre d'étude et les généralités sur le *gèlèdè*

1. La présentation du cadre d'étude

1.1. La situation géographique

D'une superficie de 2.228 km², la commune de Savè est située dans le département des Collines. Elle est limitée au Nord par la Commune de Ouèssè, au Sud par la Commune de Kétou, à l'Est par la République du Nigéria et à l'Ouest par les Communes de Dassa et de Glazoué (figure 10).

La commune de Savè est constituée de huit (8) arrondissements à savoir : Bessé, Kaboua, Ofè, Okpara, Sakin, Adido, Boni et Plateau. Ces arrondissements sont subdivisés en 24 villages et 14 quartiers de ville soit un total de 38 villages.

Savè, le chef-lieu de la commune, est situé, à environ 255 km de Cotonou. Il est traversé par la RNIE 2 et la RNIE 5 (Savè-Oké-Owo).

1.2. Le peuplement

La commune de Savè est située sur une partie du territoire de l'ancien royaume Yoruba de Savè dont les premiers habitants sont originaires d'Ilé-Ifè au Nigéria. En effet, Chabè devenu Savè par suite de décisions françaises, aurait été fondé par Chabi l'un des trois fils du Roi d'Ifè Oloudagba, en dispute de succession avec ses frères dont l'aîné, Saloubè, aurait créé la cité de Kétou (Bernolles, 1966).

2. Les généralités sur le *gèlèdè*

2.1. Les origines du *gèlèdè*

2.1.1. Les origines liées à la fécondité et au pouvoir mythique de la femme

La première version raconte qu'il était une fois Yéwajobi, la mère de tous les *Orisà* et de « toutes les choses de la vie » ne pouvait avoir d'enfant après avoir épousé Oluwéri, un natif de Kétou. Elle a donc consulté l'oracle qui lui demanda d'offrir en sacrifice beaucoup de farine de maïs, des plats en argile puis de danser en portant sur sa tête un masque taillé en bois et des bracelets métalliques à la cheville. Après ce rituel, Yéwajobi donna

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

successivement naissance à deux enfants : Efè l'aîné et Gèlèdè sa sœur cadette. A leur tour, aucun d'eux ne pouvait procréer. L'oracle leur a également conseillé de faire les mêmes sacrifices que leur mère, ce qu'ils exécutèrent aussitôt. A peine les rituels exécutés, Efè et Gèlèdè eurent des enfants. Dès lors, ces rites ont été perpétués par leurs descendants et sont devenus à la longue un moyen d'implorer la faveur des esprits à des fins de fécondité (version tirée de *The Gelede Spectacle* de Babatundé, L. ; 1997).

Une autre version mythique raconte que le *gèlèdè* est né dans l'ancien Ketu à l'occasion des danses relatives à la sculpture branlante sur la tête d'*Iya Nla*. A l'occasion, elle couvrait sa physionomie avec une petitealebasse appelée *kàràgbà*. Lorsqu'*Iya Nla* rendit l'âme, son époux *baba Aborè* perpétua la danse en sa mémoire. Etrangement, lorsque *Baba Aborè* hérita de cette danse, la pauvreté, la stérilité, la famine et les épidémies reculèrent au profit de la prospérité, la fécondité, l'abondance alimentaire et la guérison. Après le décès de *Baba Aborè*, son image a été placée à côté de celle de *Iya Nla* sur le même autel. Depuis lors, c'est devenu une tradition d'avoir des masques mâles et femelles afin de représenter le couple pendant la cérémonie annuelle de *gèlèdè* en vue d'honorer *Iya Nla* et *Baba Aborè* (version tirées de *The Gelede Spectacle* de Babatundé, L. ; 1997).

Ces deux versions mettent en exergue la femme en relation avec le pouvoir mythique, la fécondité, la guérison et l'harmonie sociale.

2.1.2. Les origines liées à la royauté et aux conflits de succession

Toutes les traditions historiques regroupées jusqu'ici pointent du doigt trois cités possibles de l'origine du *gèlèdè*. Il s'agit de l'ancien Oyo, kétu et Ilobi.

Selon Babatundé, L. (1997), le mot *gèlèdè* est une déformation de Gbàràdà. Gbàràdà était le surnom de l'homme qui a gagné le prix du meilleur artiste lors d'une manifestation théâtrale dans la capitale de l'ancien Oyo par Alààfin Ajagbo, roi qui a probablement régné au mi dix-septième siècle (XVIIème S). Pour l'occasion, Gbàràdà a produit deux masques spectaculaires : un mâle et une femelle. Avec ces deux types de masque, il offrit un spectacle truffé de plaisanteries, jeux et toutes sortes de merveilles durant la compétition. A la fin, Gbàràdà remporte la compétition. Durant des années, le mot Gbàràdà fut déformé en *Gbèrèdè* puis *Gbèlèdè* et enfin *Gèlèdè*.

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

Une autre version reconnaît la ville de Kétu comme le berceau du *Gèlèdè* pour trois raisons : premièrement, c'est l'un des plus vieux royaumes yoruba, deuxièmement, c'est la plus grande ville dans la division Kétu-Egbado et enfin, les cérémonies *gèlèdè* de Kétu seraient les plus élaborées. Cependant pour certains, le *gèlèdè* a ses racines à Ilobi, un dérivé de Kétu. D'après la version du Père Thomas MOULERO interviewé par BABATUNDE, L., la tradition *gèlèdè* est partie d'une dispute de succession entre deux frères jumeaux après le décès au dix-huitième siècle (XVIIIème S) de leur père le roi Alakétu Akibiohu. Akan décida de tuer son frère Edun qui eut vent du complot et s'enfuit à Ilobi sans perdre de temps. Poursuivi par Akan et ses partisans, il imagina un plan pour repousser ses agresseurs. Il rassembla donc des coquilles d'escargot, les attacha ensemble et les fixa à des poteaux menant à sa cachette. Au milieu des poteaux, il plaça un tronc d'arbre au-dessus duquel il mit une sculpture de tête humaine avec des feuilles sèches de bananes appliquées tout autour. Au-dessus de la tête humaine taillée, Edun plaça unealebasse en forme de masque. Dès l'arrivée de ses adversaires, Edun manipula les ficelles rattachées à son dispositif qui se mit à faire un son bizarre dans le calme de la nuit. Effrayés, Akan et ses hommes prirent la fuite, jurant de ne plus jamais revenir à Ilobi. Cette version soutient que le prince exilé a finalement rejoint Kétu pour accéder au trône. Il apprit alors au peuple de Kétu les « secrets » du bruit étrange qui s'est finalement développé dans le *gèlèdè*.

2.2. Quelques caractéristiques du *gèlèdè*

2.2.1. Le masque

Les masques de ces sociétés secrètes sont fabriqués par des initiés, sur la demande du chef de la société concernée ; chaque masque véhicule un message (Figures 2 et 3)



Figure 2 : Masque représentant un animal entouré d'un reptile
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014



Figure 3 : Masque représentant une coiffure de femme
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

2.2.2. Les types de danse *gèlèdè*

La cérémonie du *gèlèdè* fait objet de deux types de danses. La 1^{ère} se fait à travers des mascarades de jour et dénonce les comportements déviants par le rire et l'humour. Le *gèlèdè* de nuit se déroule au cœur de la nuit et est sacrée. Au cours de cette danse, le masque femelle *Tètèdè* précède le masque mâle *Efè* chargé de faire le spectacle tout au long de la nuit.

En effet, le *tétédé* (figure 4) représente une très belle femme et incarne le principe féminin. Son rôle est de faire l'éloge des « Mères » dans un premier temps et dans un second d'appeler *Efè* (figure 5) le *gèlèdè* mâle, danseur principal de la nuit. Le danseur de masque *Tétédè* fait le tour de la place en saluant l'assistance et en chantant la puissance des *Iya*.



Figure 4 : Danseur de masque Tètèdè
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014



Figure 5 : Masque Efè
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014

2.3. Les musiques d'accompagnement

2.3.1. Les chants et danses

Le principal genre musical utilisé pour les chants des cérémonies *gèlèdè* est l'*Oriki*. La musique *Oriki* est à la fois musique et poésie. Le cœur, composé d'hommes et de femmes portant le même pagne, en signe de solidarité et de cohésion accompagnent les masques de

leurs chants et danses groupées. Les femmes pour danser portent dans la main droite un éventail en feuille de rônier tressé (figures 6 et 7).



Figure 6 : Femmes en pleine prestation
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014



Figure 7 : danse des femmes à la nuit du *gèlèdè*
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014

2.3.2. Les tambours

La danse est souvent accompagnée par un orchestre composé de tam-tams (figures 8 et 9) de tailles différentes. Entre autres, nous pouvons citer :

- « *Iya Ilu* » : tambour mère
- « *Ako Ilu* » : tambour mâle ;
- « *Omélé Abo* » : tambour d'accompagnement femelle ;
- « *Omélé Ako* » : tambour d'accompagnement mâle



Figure 8 : Grands tambours mère et mâle
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014



Figure 9 : Petits tambours femelle et mâle
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014

2.4. Quelques personnages importants des communautés *gèlèdè*

- ***Iyalashè*** : elle est la haute prêtresse et la tête de la communauté. Elle est en charge du lieu saint et la seule qui peut pénétrer les recoins les plus intimes. A cause de sa secrète interaction avec *Iya Nla*, elle est généralement une femme ménopausée et qui a une profonde connaissance des plantes, feuilles et liturgies yoruba. Elle est désignée par le *Fâ*.
- ***Babalashè*** : il est l'homologue mâle d'*Iyalashè* et participe à la plupart des rituels. Sa plus grande fonction est d'organiser avec *Iyalashè* les cérémonies de danse.
- ***Awo*** : Encore connu sous le nom d'*Aborè* ou *Iwolè* dans d'autres communautés, il est le prêtre ou devin qui consulte le *Fâ* lors de la désignation d'*Iyalashè* et avant la sortie des masques.
- ***Ajo gelede*** : ce sont les différents porteurs de masques de la communauté.
- ***Agbégi*** : ce sont les sculpteurs ; ils ne sont pas forcément membres de la communauté. Le sculpteur jouit d'une grande liberté de créativité et peut ajouter des éléments décoratifs qu'il sent susceptibles d'améliorer la qualité du masque
- ***Onilu*** : ce sont les percussionnistes.
- ***Agbérin*** : le cœur composé d'hommes et de femmes chantant et dansant lors des sorties de masque.

SECTION 2 : La collecte et l'analyse des données

PARAGRAPHE 1 : La recherche documentaire, la mobilisation, le dépouillement et la présentation des données

1. La recherche documentaire

La démarche documentaire nous a permis d'avoir des informations tous azimuts sur le *gèlèdè*. Ces informations ont été recueillies dans des ouvrages, mémoires, brochures et autres publications. Tous ces documents ont été consultés à la bibliothèque de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, la bibliothèque de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'UAC, à l'Institut français de Cotonou et à la Direction du Patrimoine Culturel.

Par ailleurs, les informations recueillies sur internet ont été très bénéfiques pour la réalisation de notre étude. Ainsi nous avons pu exploiter via internet des articles et revues scientifiques,

des articles de presse et des rapports liés au *gèlèdè*. Toutes ces informations manuscrites et électroniques nous ont permis :

- d'enrichir nos connaissances sur les pratiques *gèlèdè* ;
- de cerner la position qu'occupe la femme dans le fonctionnement des traditions *gèlèdè*.

2. Les informations relatives à la faisabilité de l'étude

2.1. La nature de l'étude

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un Mémoire-Projet. L'implication des communautés locales dans le processus de sauvegarde et de transmission présente parfois des faiblesses liées à l'évolution du monde et à l'environnement. Cette situation est souvent remarquée au niveau du patrimoine immatériel dont les communautés détentrices créent et recréent leurs pratiques afin de s'adapter aux réalités du temps présent. Cette étude permettra donc de proposer des stratégies de sauvegarde et de valorisation afin d'accompagner les communautés locales tout en gardant l'essentiel des valeurs pour les générations futures.

2.2. Les limites et les contraintes de l'étude

Les difficultés rencontrées au cours de l'étude sont liées à la collecte d'informations. En effet, pour raison de non maîtrise de la langue tchabè, nous avons dû recourir à l'aide d'un interprète pour recueillir les informations nécessaires à l'étude, car la plupart des femmes enquêtées sont analphabètes. Par ailleurs, certaines informations et lieux de culte nous sont restés inconnus en raison de la méfiance des communautés détentrices du *gèlèdè*.

Pae ailleurs, nous avons eu des difficultés en matière d'illustrations (photographies), car les manifestations auxquelles nous avons assisté au cours de la période d'enquête sont celles de nuit ; ce qui a entaché la bonne qualité de certaines images.

3. La collecte des données

3.1. Les données collectées

Les données collectées concernent essentiellement :

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

- les méthodes de sauvegarde adoptées par les femmes détentrices des pratiques *gèlèdè* de Savè ;
- les difficultés que rencontrent les femmes dans le processus de transmission aux jeunes générations ;
- les difficultés des institutions en charge du *gèlèdè* et du patrimoine culturel dans la préservation et la promotion des traditions de masque.

A ces données, il faut ajouter :

- les données concernant la situation géographique de Savè ;
- les données démographiques de Savè issues des résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2013 de l'INSAE.

3.2. Les outils de collecte

Les outils de collecte utilisés sont le questionnaire et le guide d'entretien. Afin de mieux cerner les méthodes de sauvegarde et de transmission des traditions de masque *gèlèdè*, nous avons interrogé les femmes de chaque groupe de masque enquêté à l'aide du questionnaire.

Un guide d'entretien adressé aux personnes ressources de la Maison Internationale du *gèlèdè* de Savè et du Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo ont permis de faire l'état des lieux des institutions en charge du *gèlèdè* et du patrimoine culturel.

4. L'échantillonnage et la présentation des données

4.1. Les cibles et l'échantillon

L'échantillonnage prend en compte trois groupes de *gèlèdè* de la commune de Savè : deux groupes de l'arrondissement d'Adido situés dans le quartier Kingoun puis un groupe de l'arrondissement Boni situé dans le quartier Aafin (figure 10). Ces groupes ont été choisis en raison de leur renommée dans la localité (tableau 2).

**Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas
du masque *gèlèdè* de Savè**

Tableau 2 : récapitulatif des groupes de danse *gèlèdè* enquêtés

| Groupes enquêtés | Quartiers | Arrondissements | Nombre de femmes du groupe | Nombre de femmes enquêtées | Proportion en pourcentage (%) |
|-----------------------------|------------------|------------------------|---|---|--|
| Egbè iréyolédé | Kingoun | Adido | 40 | 20 | 50 |
| Egbè Iréti | Kingoun | Adido | 30 | 15 | 50 |
| Ajindé Bôlojo | Aafin | Boni | 34 | 17 | 50 |

Source : Eunice ZOUNON, Octobre 2015)

Les autres cibles de l'étude concernent les personnes ressources des institutions en charge du *gèlèdè* et du patrimoine culturel notamment la Maison Internationale du *gèlèdè* et le MEASA.

4.2. Outils de présentation et d'analyse des données

Le traitement des données est fait à travers la présentation de diagrammes circulaires grâce aux logiciels Word et Excel. Cette présentation de données sera suivie d'une analyse des résultats.

Quant à l'état des lieux du MEASA et de la MIG, il est fait grâce au modèle d'analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités Menaces).

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

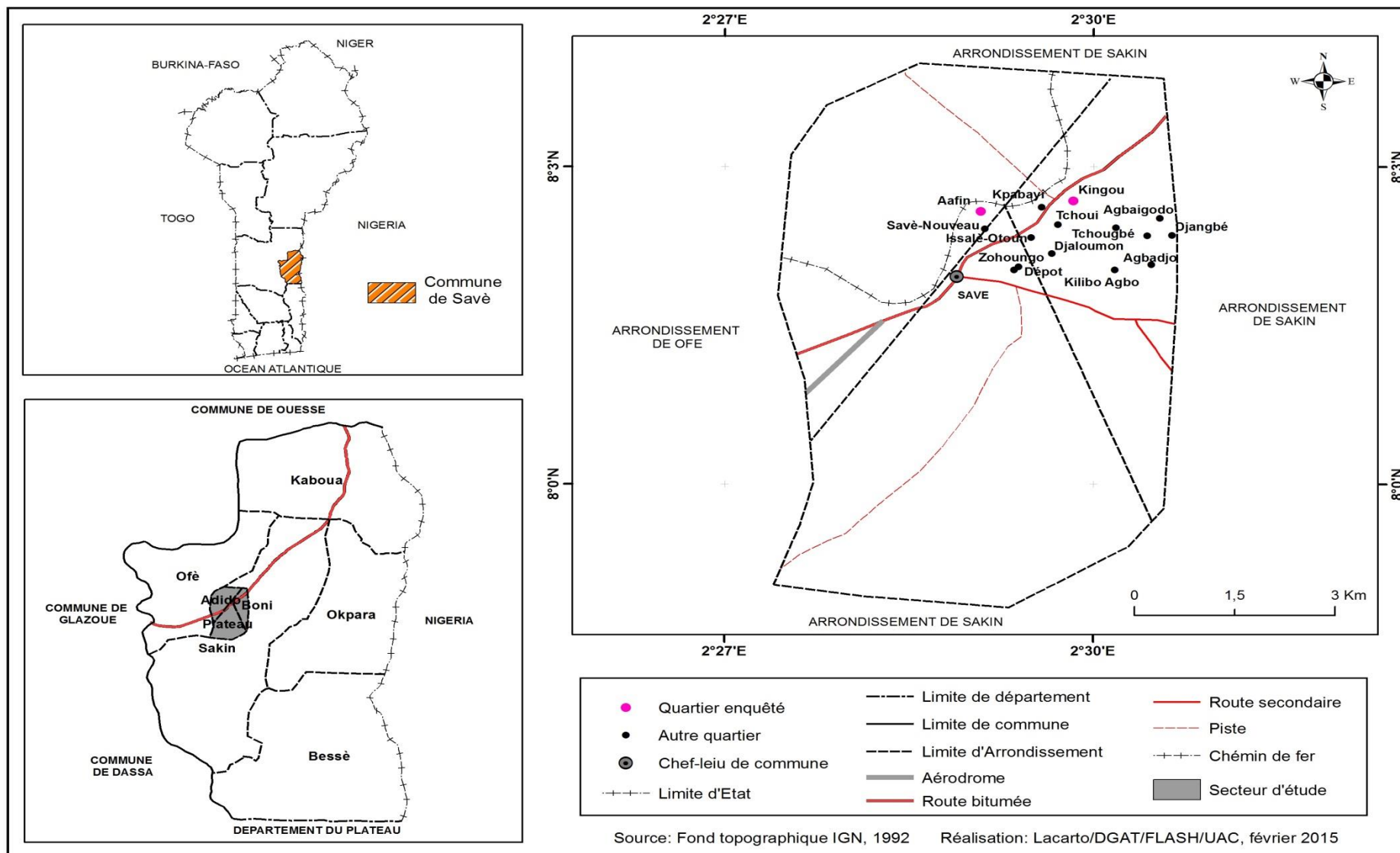


Figure 10 : Situation géographique de Savè et des quartiers enquêtés



CHAPITRE III

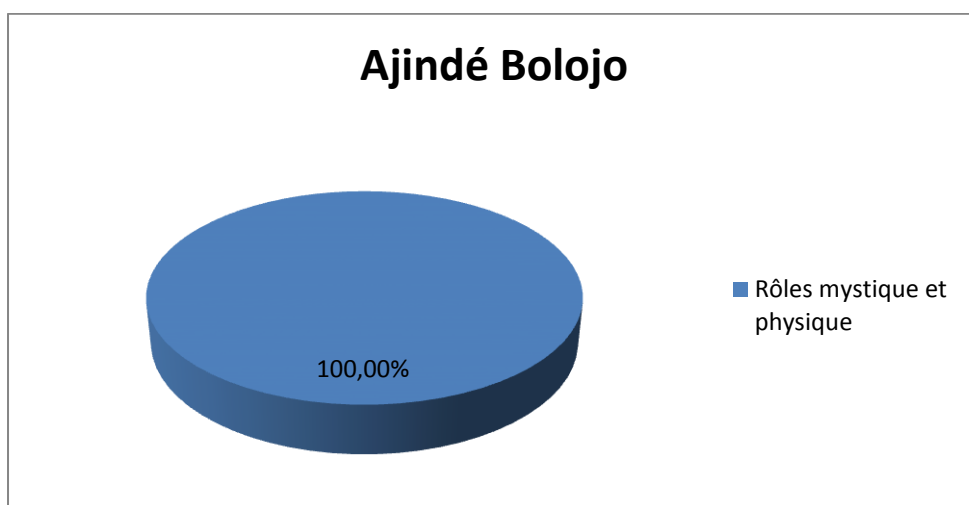
ANALYSE ET SOLUTIONS

SECTION 1 : La présentation et l'analyse des données

PARAGRAPHE 1 : Les résultats et l'analyse des résultats issus du questionnaire avec les femmes du *gèlèdè*

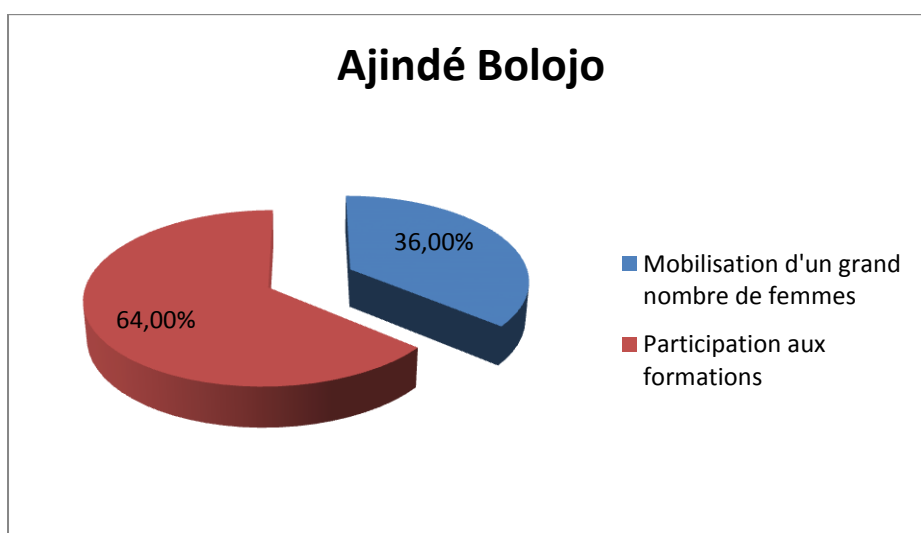
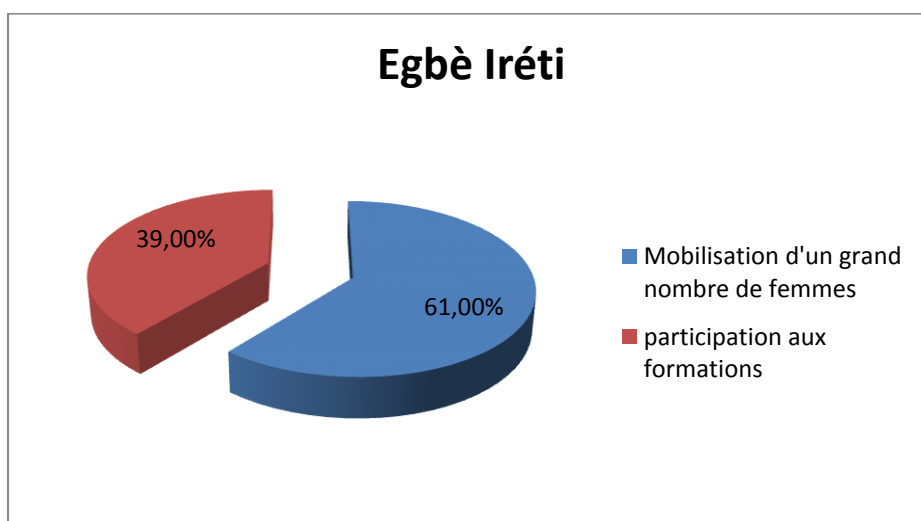
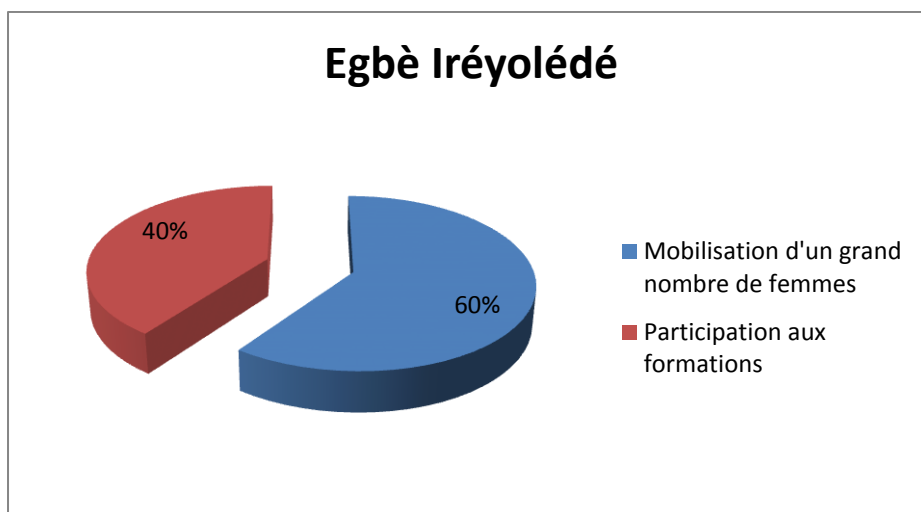
1. Les résultats

Question 1 : Sur quel principe intervient la femme dans votre groupe ?



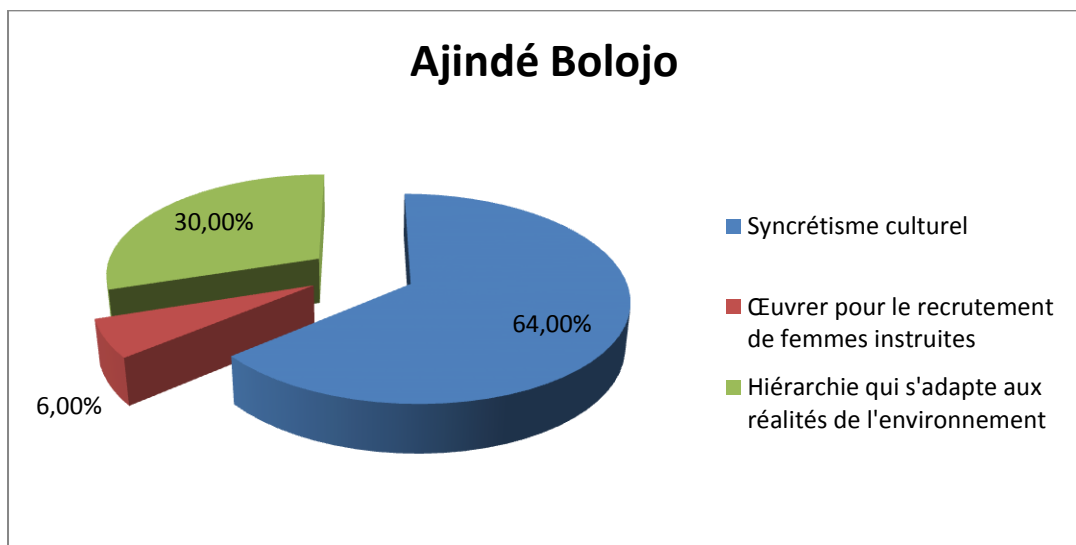
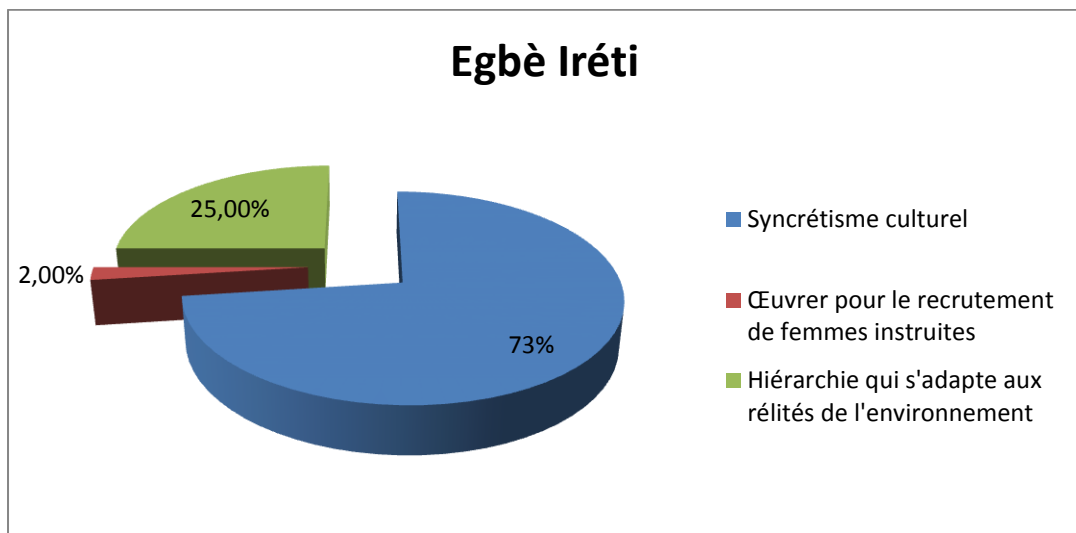
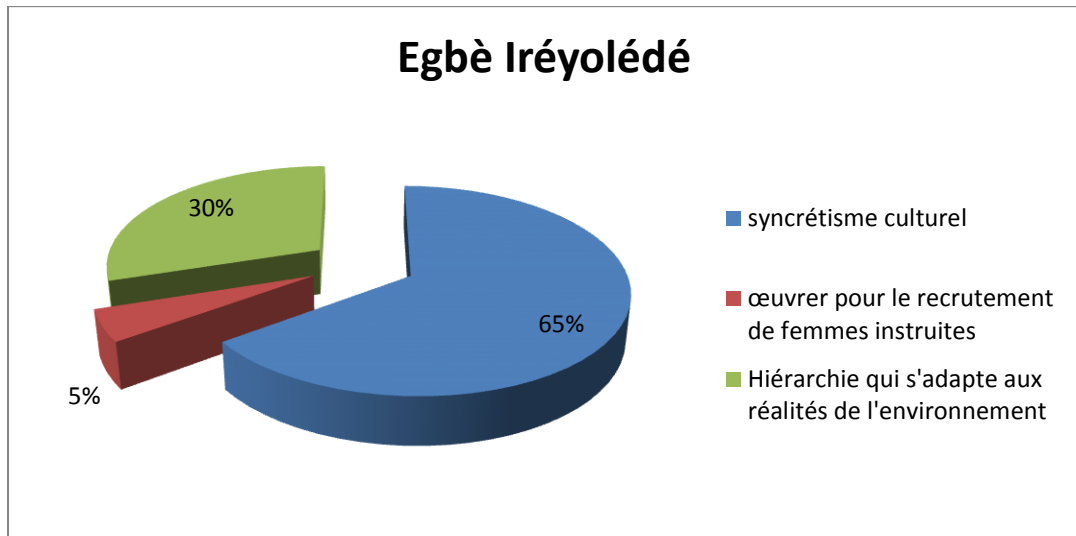
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 2 : Quelles sont vos stratégies de sauvegarde ?



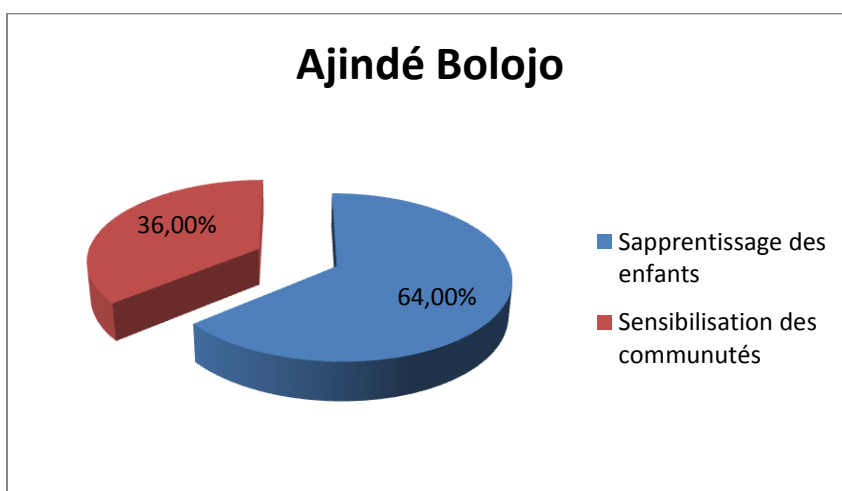
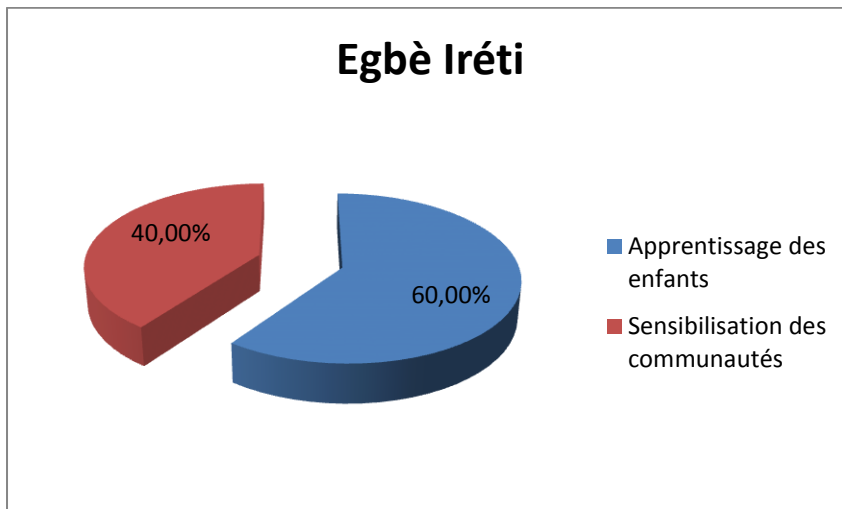
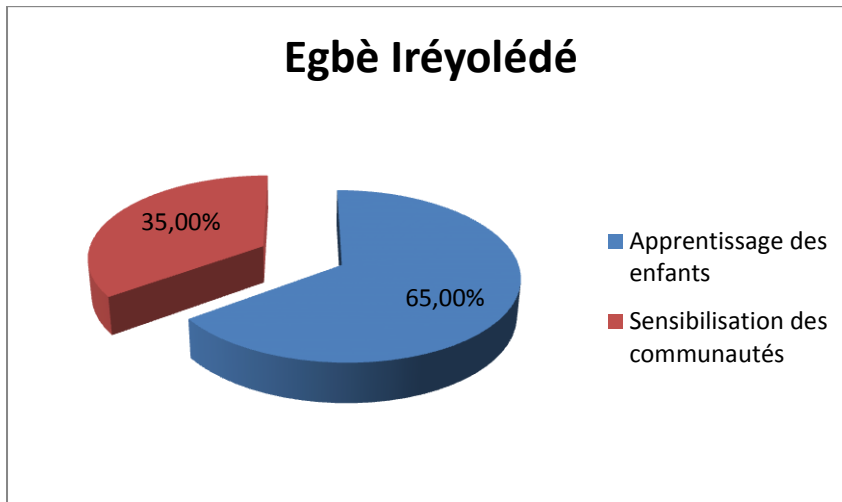
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 3 : Comment vous adaptez-vous à l'occidentalisation des modes de vie ?



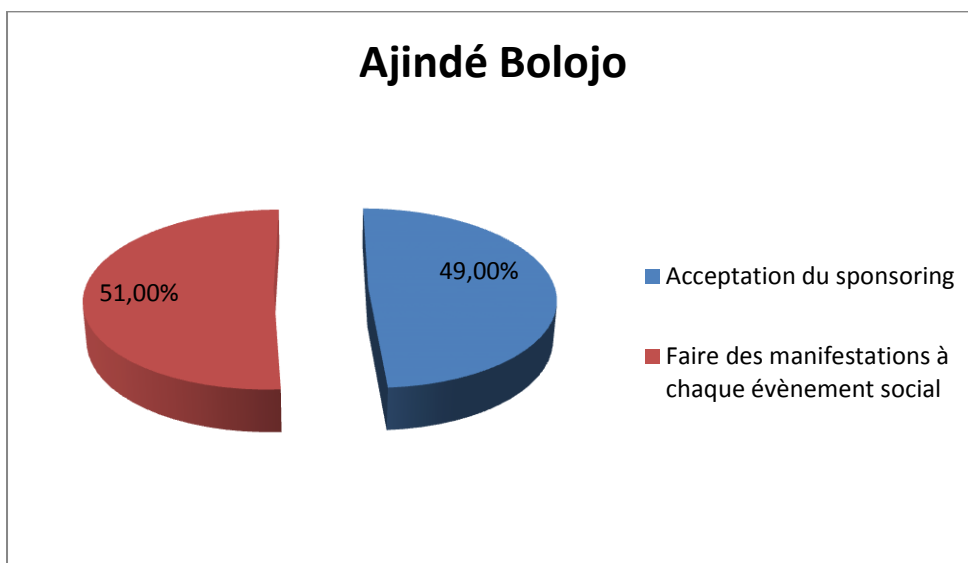
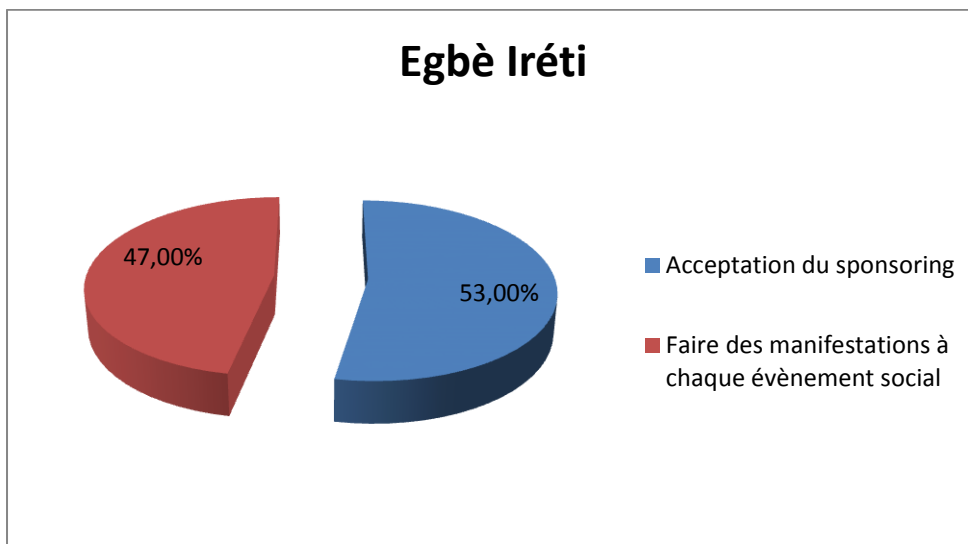
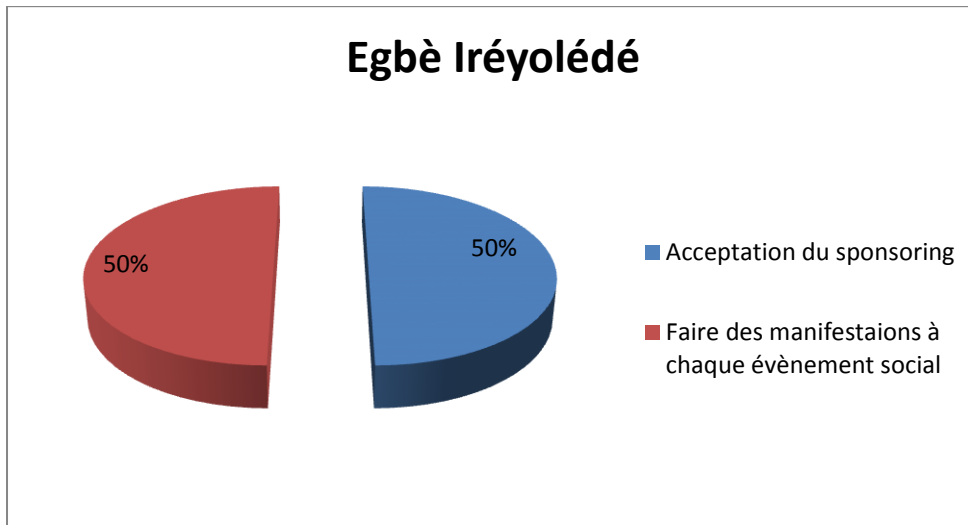
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 4 : Quels sont vos méthodes de transmission ?



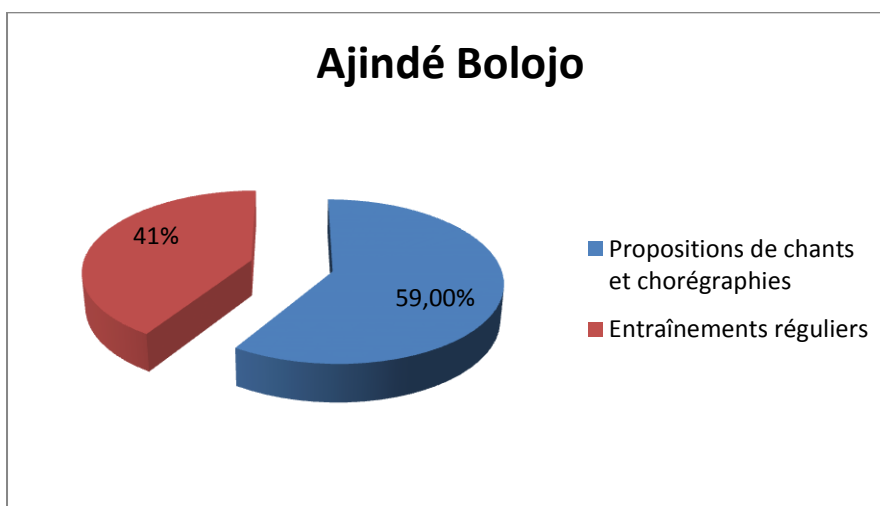
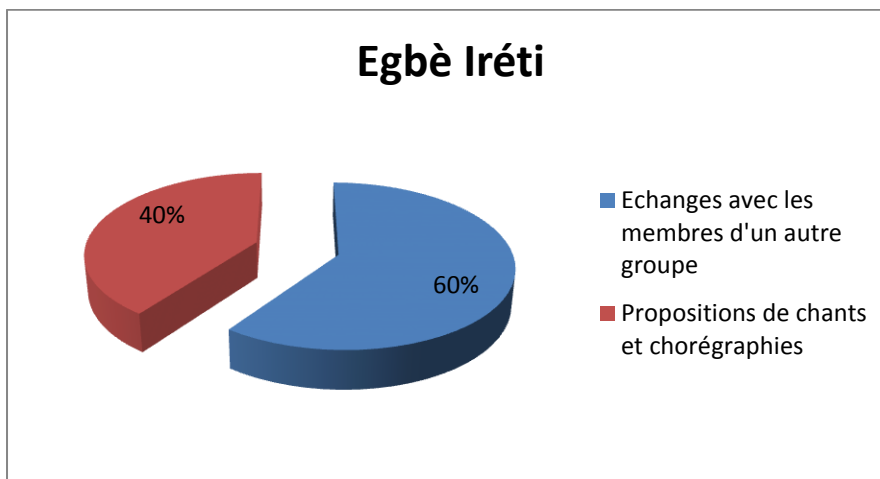
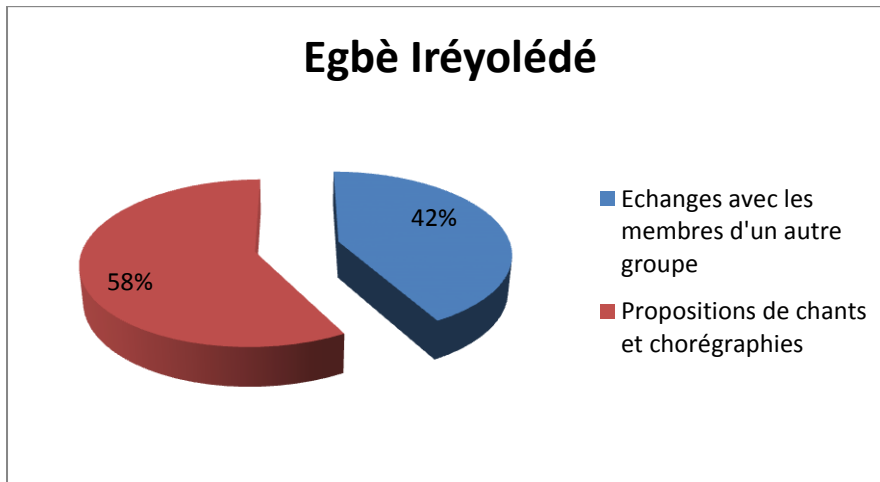
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 5 : Que faites-vous pour assurer la promotion de vos pratiques ?



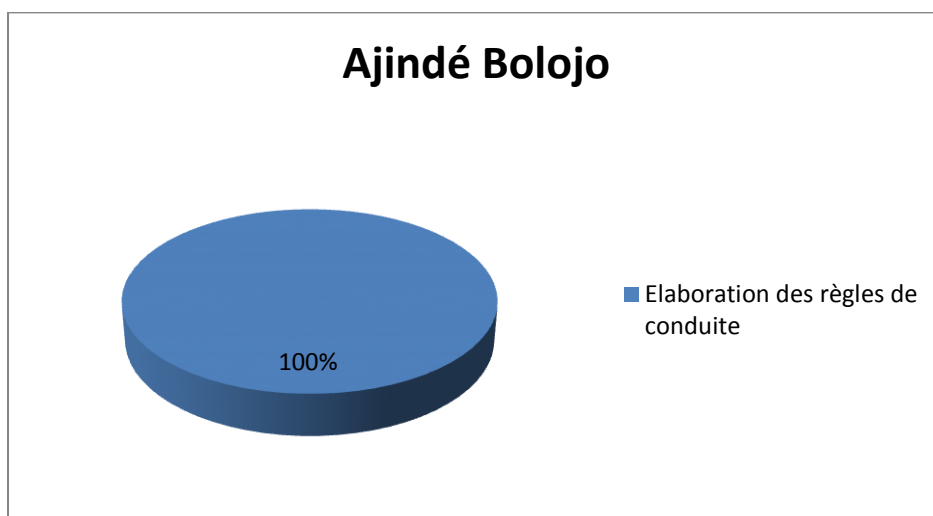
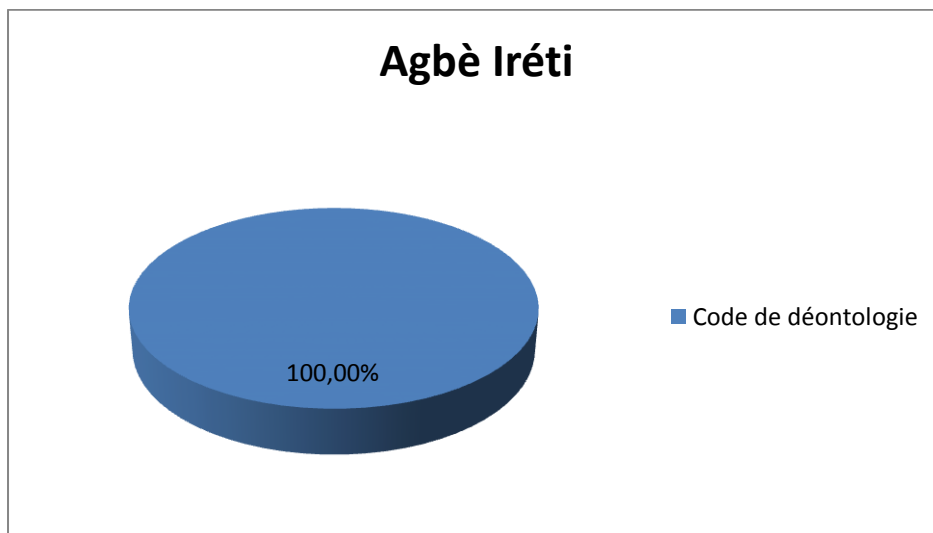
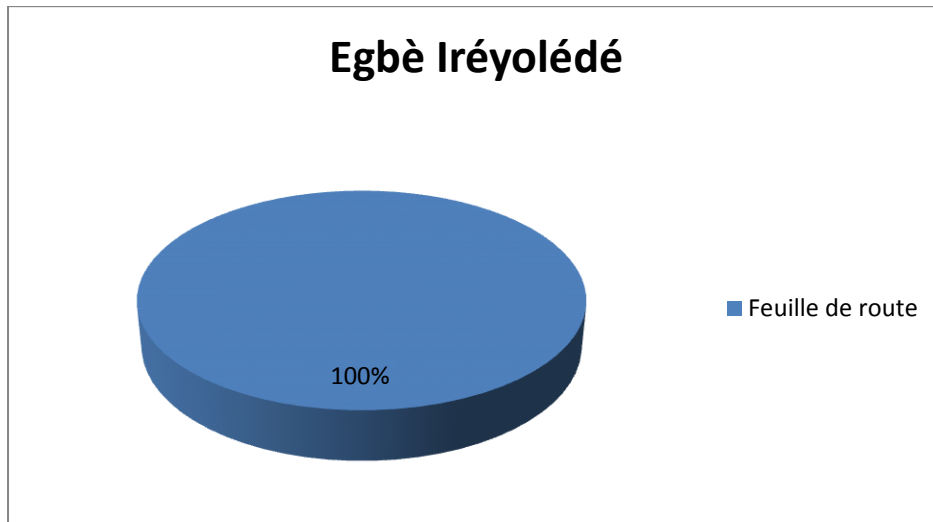
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 6 : Que faites-vous pour améliorer vos pratiques ?



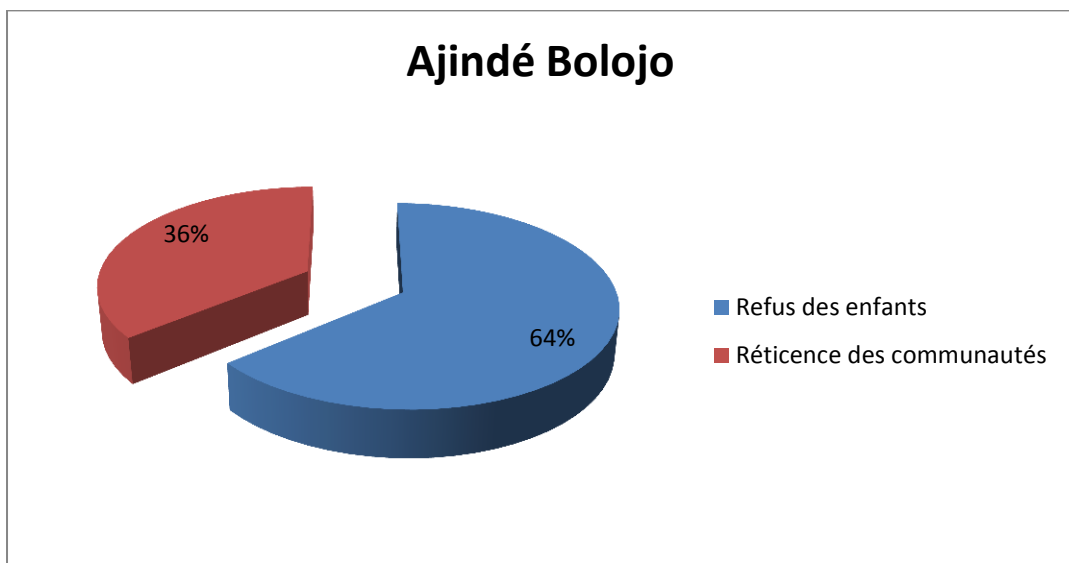
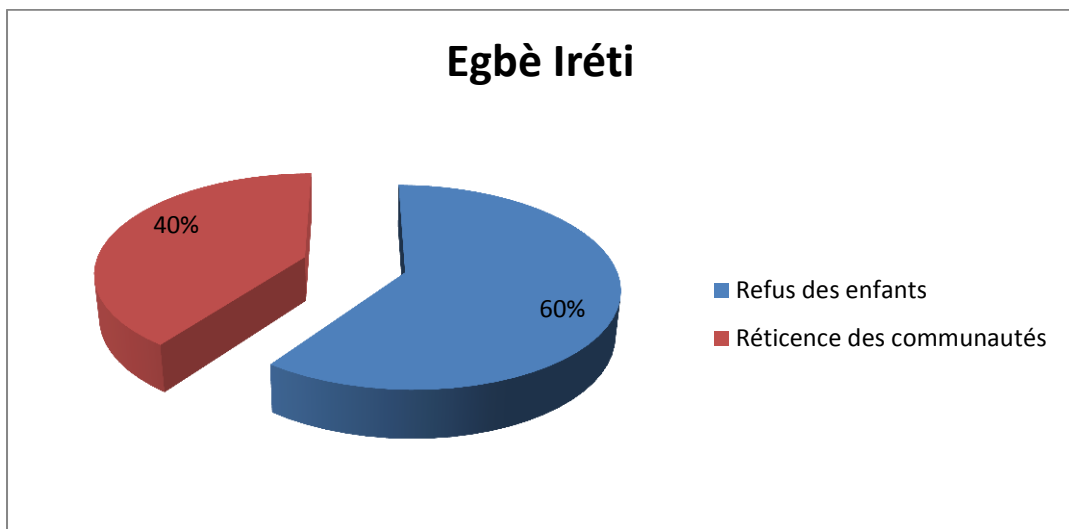
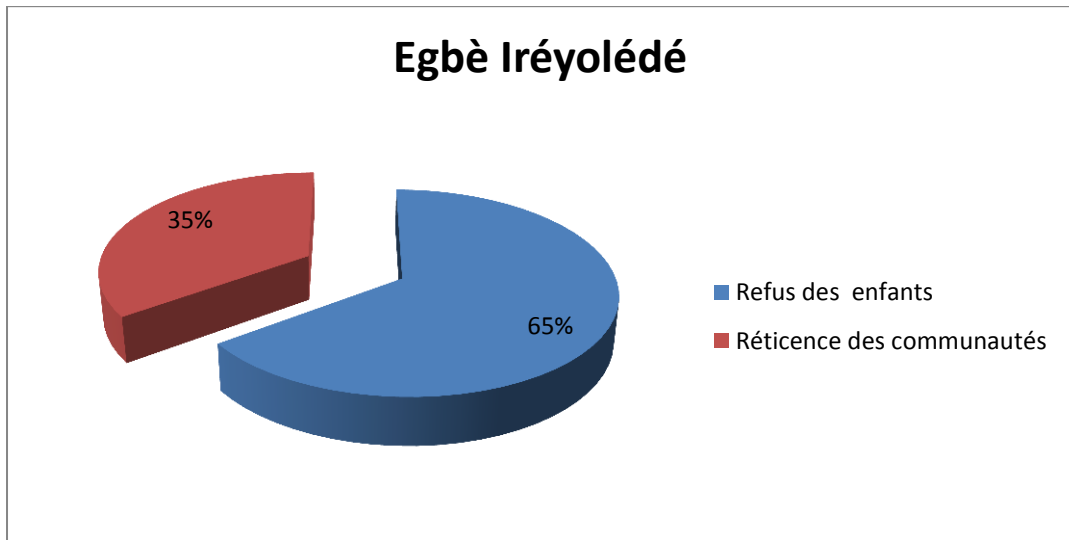
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 7 : Que faites-vous pour limiter les risques de dénaturation de vos pratiques ?



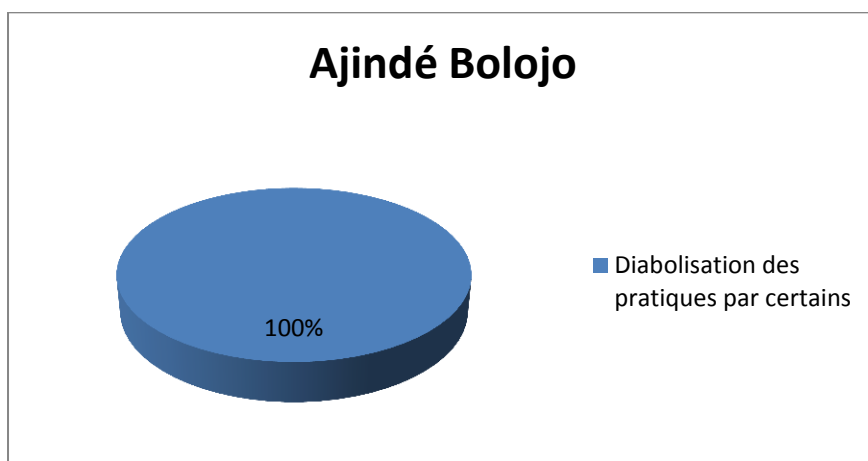
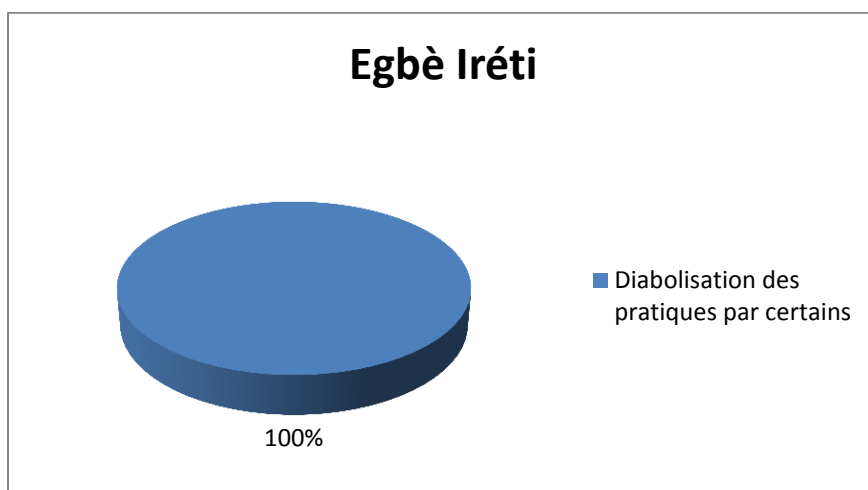
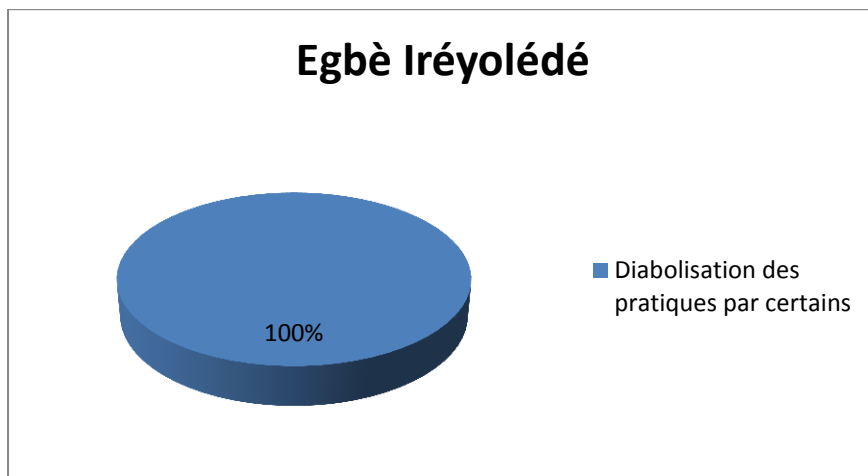
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 8 : Quels sont vos difficultés en matière de transmission ?



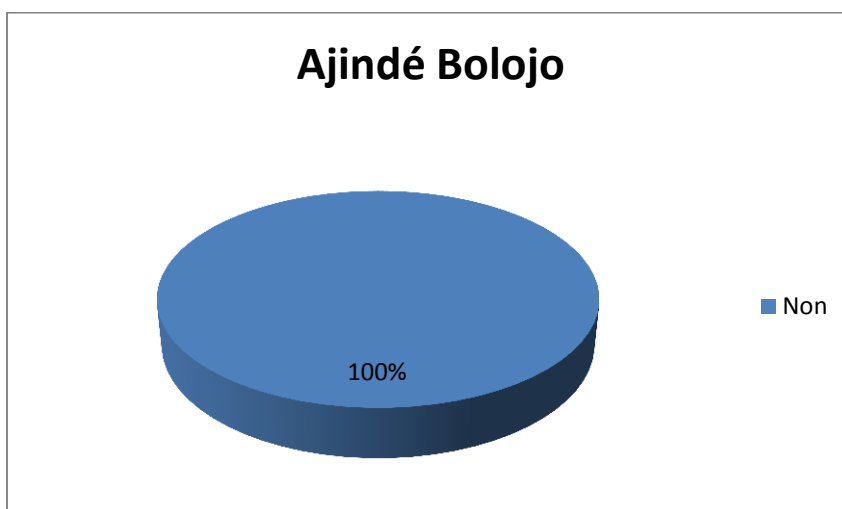
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 9 : Quels sont selon vous les causes de ces difficultés ?



Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Question 10 : Connaissez-vous les textes réglementaires qui protègent votre institution ?



Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

2. L'analyse

La femme joue un rôle aussi bien mystique que physique. Le rôle mystique met en avant *Iya Nla* la mère primordiale à laquelle sont adressées des prières et supplications afin de susciter son indulgence vis-à-vis de la communauté dont quelques-uns sont coupables de comportements déviants. Ce méa culpa une fois accepté par *Iya Nla* mettrait fin à la sécheresse, aux épidémies, à la mort et favoriserait la prospérité, la fécondité, l'harmonie, la longévité, etc. Au-delà du spectacle médiatique qu'offre le *gèlèdè*, ce dernier recrée donc la cohésion au sein de la communauté qui est sous le contrôle des *Awon Iya* dont les pouvoirs sont infinis, invincibles et à la fois destructeurs et protecteurs. Ainsi, les rites spéciaux organisés en cas d'épidémie, de sécheresse ou autres calamités visent à calmer les *Awon Iya* mécontentes ou outragées, car ces malheurs sont interprétés comme des punitions infligées par elles.

Le rôle physique de la femme dans le *gèlèdè* fait appel en premier lieu à la position suprême qu'elle occupe notamment le titre de *Iya Egbè*. Cette dernière désignée par le *Fâ* dirige le groupe avec la collaboration de *Baba Egbè* puis prend les grandes décisions. En second lieu, le rôle physique de la femme implique une participation active des autres femmes membres du groupe. Elles secondent la « Mère suprême » et sont en général accompagnatrices du masque *Efè* lors des représentations publiques.

Ces différentes positions qu'occupe la femme dans le principe des traditions *gèlèdè* suscitent la forte mobilisation du genre dans cette tradition de masque. Encore d'actualité au sein des communautés yoruba-nago du Bénin, la gente féminine fait l'effort de les sauvegarder. Précisément à Savè, force est de constater la présence massive des femmes dans cette corporation. En témoignent les différents groupes enquêtés (tableau 3)

Tableau 3 : Statistiques des femmes membres des groupes *gèlèdè* enquêtés

| Groupes enquêtés | Nombre de femmes | Nombre total des membres | pourcentage |
|------------------|------------------|--------------------------|-------------|
| Egbè Iréyolédé | 40 | 70 | 57 % |
| Egbè Iréti | 30 | 50 | 60 % |
| Ajindé Bolojo | 34 | 60 | 57 % |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

La participation aux formations organisées en matière de préservation est également d'actualité au sein de ces groupes de *gèlèdè*. Par exemple L'Association Internationale Groupe *Gèlèdè* (Bénin, Togo, Nigéria) a élaboré en partenariat avec l'UNESCO un Plan d'Action du « Projet sauvegarde et protection du genre oral *gèlèdè* (2001-2010) à l'endroit des communautés détentrices de ces valeurs culturelles. Le projet a :

- entrepris des actions d'identification, de préservation et de mise en valeur du patrimoine immatériel genre oral *gèlèdè* ;
- réhabilité et valorisé les savoirs oraux et savoir-faire traditionnels (musique, danse, artisanat d'art et religieux) ;
- sensibilisé les communautés et les autorités locales sur la valeur du patrimoine immatériel *gèlèdè* ;
- réalisé un inventaire sélectif et prioritaire des meilleurs groupes
- constitué une banque de données ;
- organisé des festivals nationaux, sous-régionaux (Bénin, Togo, Nigéria) et internationaux (Afrique, Amérique, Caraïbes).

L'UNESCO en partenariat avec l'AIGG a organisé de 2005 à 2007 :

- la sensibilisation des communautés détentrices du genre oral *gèlèdè* ;
- la formation et le renforcement des capacités de jeunes artisans qui ont mis en relief les ateliers de sculpture à Kilibo, ateliers de costumes à Kétou, atelier sur la danse et la chorégraphie à Savè, ateliers sur les chants et rituels à Savè.

Les traditions *gèlèdè* perdurent au sein de la communauté malgré la scolarisation progressive des filles. Mieux, celle-ci demeure aujourd'hui un atout exploité au sein des communautés détentrices des traditions *gèlèdè* de Savè (tableau 4).

Tableau 4 : Statistiques des femmes scolarisées des groupes enquêtés

| Groupe enquêté | Nombre de femmes enquêtées | Nombre de femmes scolarisées | pourcentages |
|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Egbè Iréyolédé | 20 | 8 | 40 % |
| Egbè Iréti | 15 | 3 | 20 % |
| Ajindé Bolojo | 17 | 6 | 35,29 % |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

Il est vrai que moins de la moitié des femmes enquêtées et appartenant à un groupe *gèlèdè* sont scolarisées. Cependant, ces différents groupes sont de plus en plus intéressés par les candidates scolarisées, car selon les propos recueillis, l'instruction est aujourd'hui un atout pour un meilleur fonctionnement de leurs pratiques en raison des besoins de la mondialisation.

A l'instar d'une association ou d'une organisation, les femmes du *gèlèdè* de Savè possèdent une hiérarchie qui s'adapte aux réalités du monde moderne et leur permettant d'assurer le fonctionnement du groupe. La hiérarchie des femmes de chaque groupe enquêté se présente donc comme suit :

- ***Iya Egbè*** ou ***Iya do*** : présidente du groupe et désignée par le *Fâ*. Elle coordonne toutes les activités du groupe et ordonne la sortie des masques.
- ***Atélé Egbè*** : elle est la vice-présidente et assiste *Iya Egbè* dans ses fonctions.
- ***Gbamédjo*** : elle est l'organisatrice des activités du groupe.
- ***Secrétaire*** : souvent instruite, elle joue le rôle de médiateur entre le groupe et les facteurs extérieurs.
- ***Trésorière*** : elle gère les finances du groupe.
- ***Agbérin*** : c'est le cœur composé d'hommes et de femmes qui chantent et dansent lors des manifestations populaires. Ils sont chargés de faire de nouvelles propositions de chants et chorégraphies.

En outre, l'adhésion de la majorité des femmes du *gèlèdè* de Savè aux religions importées ne constitue en aucun cas un obstacle à leurs pratiques traditionnelles. Selon les femmes enquêtées, l'héritage que constitue le *gèlèdè* reflète leur identité culturelle et doit être préservé pour les générations futures. Aussi, restent-elles convaincues des bienfaits de guérison, de prospérité, de fécondité et d'harmonie sociale qui découlent des prières et supplications adressées à *Iya Nla* (tableau 5).

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

Tableau 5 : Statistiques des femmes fidèles de religions importées

| Groupe enquêté | Nombre de femmes enquêtées | Nombre de femmes fidèles de religions importées | pourcentage |
|----------------|----------------------------|---|-------------|
| Egbè Iréyolédé | 20 | 13 | 65 % |
| Egbè Iréti | 15 | 11 | 73 % |
| Ajindé Bolojo | 17 | 11 | 64 % |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Au-delà de leur forte mobilisation, les femmes du *gèlèdè* de Savè mettent à contribution leurs progénitures assurant ainsi une transmission de mère à enfant. Elles sensibilisent également les autres composantes de la communauté sur l'importance de sauvegarder cet héritage culturel. Elles sont donc des gardiennes de la tradition (tableau 6).

Tableau 6 : statistiques des types de transmission des femmes enquêtées

| Groupe enquêté | Nombre de femmes enquêtées | Nombre de femmes optant pour la transmission mère-enfant | | Nombre de femmes optant pour la sensibilisation des communautés | |
|----------------|----------------------------|--|------|---|------|
| Egbè Iréyolédé | 20 | 13 | 65 % | 5 | 35 % |
| Egbè Iréti | 15 | 9 | 60 % | 2 | 40 % |
| Ajindé Bolojo | 17 | 11 | 64 % | 3 | 36 % |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Par ailleurs, les pratiques *gèlèdè* de Savè constituent aujourd'hui une source de revenus pour les communautés détentrices de ces savoirs endogènes. En dehors des manifestations communautaires (événementiels, fête annuelle, épidémies, décès prématurés, sécheresse, récoltes, etc.), ces différents groupes sont souvent sponsorisés par des privés ou particuliers pour des demandes adressées aux *Iya* ou aux ancêtres (guérison, hommage aux jumeaux et défunts d'une famille, etc.).

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

A des fins d'amélioration de leurs pratiques, ces femmes échangent souvent avec les membres des autres groupes de *gèlèdè*, font des propositions de chants et chorégraphies puis s'entraînent de façon régulière (2 fois par semaine selon les propos recueillis). Une feuille de route ou code de déontologie ou règles de conduite sont élaborés et adoptés par les femmes des groupes enquêtés.

Au vu de tout ce qui précède, nous pouvons conclure que la femme joue un rôle fondamental dans la sauvegarde et la transmission des traditions *gèlèdè*. Elle joue le rôle de :

- vitrine des traditions *gèlèdè* en raison de son appartenance à l'ère culturelle yorubana-nago ;
- médiatrice entre l'occidentalisation et les pratiques ancestrales en raison de leur engagement à la pérennisation des traditions *gèlèdè* malgré la scolarisation progressive des filles et l'adhésion massive des communautés aux religions importées ;
- vecteur des pratiques *gèlèdè*, car elles transmettent ce savoir à leurs progénitures et sensibilisent les autres composantes de la communauté en vue d'une meilleure visibilité de ces pratiques.

Cependant, leurs efforts se heurtent parfois à des refus ou réticences de la part de leurs progénitures et de quelques composantes de la communauté locale. Ceci pourrait s'expliquer par l'occidentalisation qui a façonné les modes de pensées, car cette hostilité est due à une diabolisation des valeurs traditionnelles. Ces refus sont en faible quantité certes, si rien n'est fait à temps, on pourrait assister à un délaissement progressif des pratiques *gèlèdè* par les jeunes générations. Aussi, l'adhésion massive des femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* aux religions importées pourrait-elle influencer les principes originaux du genre oral *gèlèdè* qui risqueraient de perdre leur Valeur Universelle Exceptionnelle.

La feuille de route, le code de déontologie et le règlement intérieur élaborés par les femmes dans le but de limiter la dénaturation de leurs pratiques ne sont malheureusement pas matérialisés. Ils sont simplement énumérés oralement lors des rencontres d'échanges entre les membres du groupe en raison du faible taux d'alphabétisation au sein de ces groupes.

Par ailleurs, les femmes détentrices des traditions orales *gèlèdè* n'ont aucune connaissance des textes qui réglementent leurs pratiques. Il s'agit essentiellement de la loi 2007-20 du 23 Août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin et de la convention 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

PARAGRAPHE 2 : L'état de lieux des structures en charge du *gèlèdè*

1. L'état des lieux de la Maison Internationale du *Gèlèdè*

1.1. La présentation de la Maison Internationale du *Gèlèdè*

La Maison Internationale du *Gèlèdè* située dans l'arrondissement d'Adido à Savè est un centre d'interprétation des traditions de masque *gèlèdè* et a pour attribution la diffusion et la promotion du *Gèlèdè*. Le premier module de cette institution a été installé par l'Etat béninois en collaboration avec l'UNESCO et l'Association Internationale Groupe *Gèlèdè* (AIGG-OING). En effet, la pose de la première pierre a eu lieu le Vendredi 08 Août 2003 par Frédéric DOHOU alors Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme en présence du représentant du Directeur Général de l'UNESCO Matsuura KOÏCHIRO et des membres de l'AIGG. La Maison Internationale du *Gèlèdè* est un bâtiment composé d'une salle d'exposition et de quelques salles administratives (figures 11, 12, 13).



Figure 11 : Devanture de la Maison Internationale du *Gèlèdè*
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014



Figure 12 : Masques *Gèlèdè* à la MIG
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014



Figure 13 : Masque *Gèlèdè* à la MIG
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

1.2. Analyse de la Maison Internationale du *Gèlèdè* à l'aide du modèle SWOT (figure 14)

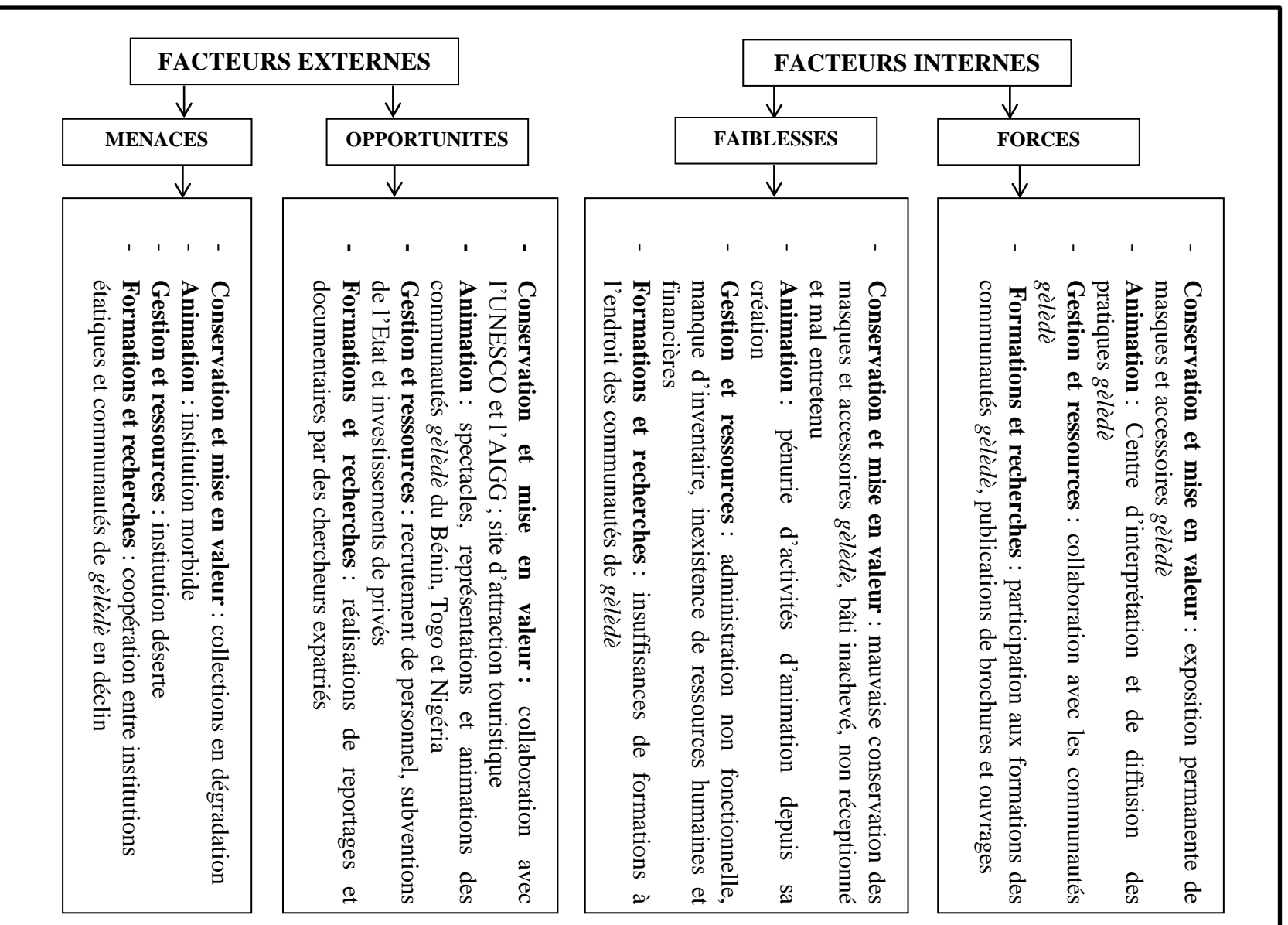


Figure 14 : Analyse SWOT de la Maison Internationale du *Gèlèdè*

2. L'état des lieux du Musée Ethnographique Alexandre Sènou ADANDE

2.1. La présentation du Musée

Le Musée Ethnographique Alexandre Sènou ADANDE (MEASA), situé à Porto-Novo a été créé le 29 Juin 1966 à partir des anciennes collections de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). A sa création, il a été baptisé tout simplement Musée Ethnographique de Porto-Novo. Mais le 28 Août 1993, le Gouvernement de la République du Bénin a attribué à ce Musée, le nom de feu Alexandre Sènou ADANDE en hommage à l'un des premiers ethnologues du Bénin. L'ensemble du MEASA est composé de plusieurs bâtiments dont le principal et le plus ancien dans lequel les expositions sont présentées est un bâtiment colonial et qui avait déjà servi à différentes fonctions jusqu'en 1966 (figures 15 et 16). Le MEASA possède de nombreux et variés masques et accessoires *Gèlèdè* ainsi que des collections en provenance de plusieurs localités du Bénin.



Figure 15 : Devanture du MEASA
Source : www.worldtraveler55.com



Figure 16 : Bâtiment principal du MEASA
Source : www.worldtraveler55.com

2.2. Analyse du Musée Ethnographique Alexandre Sènou ADANDE à l'aide du modèle SWOT (figure 17)

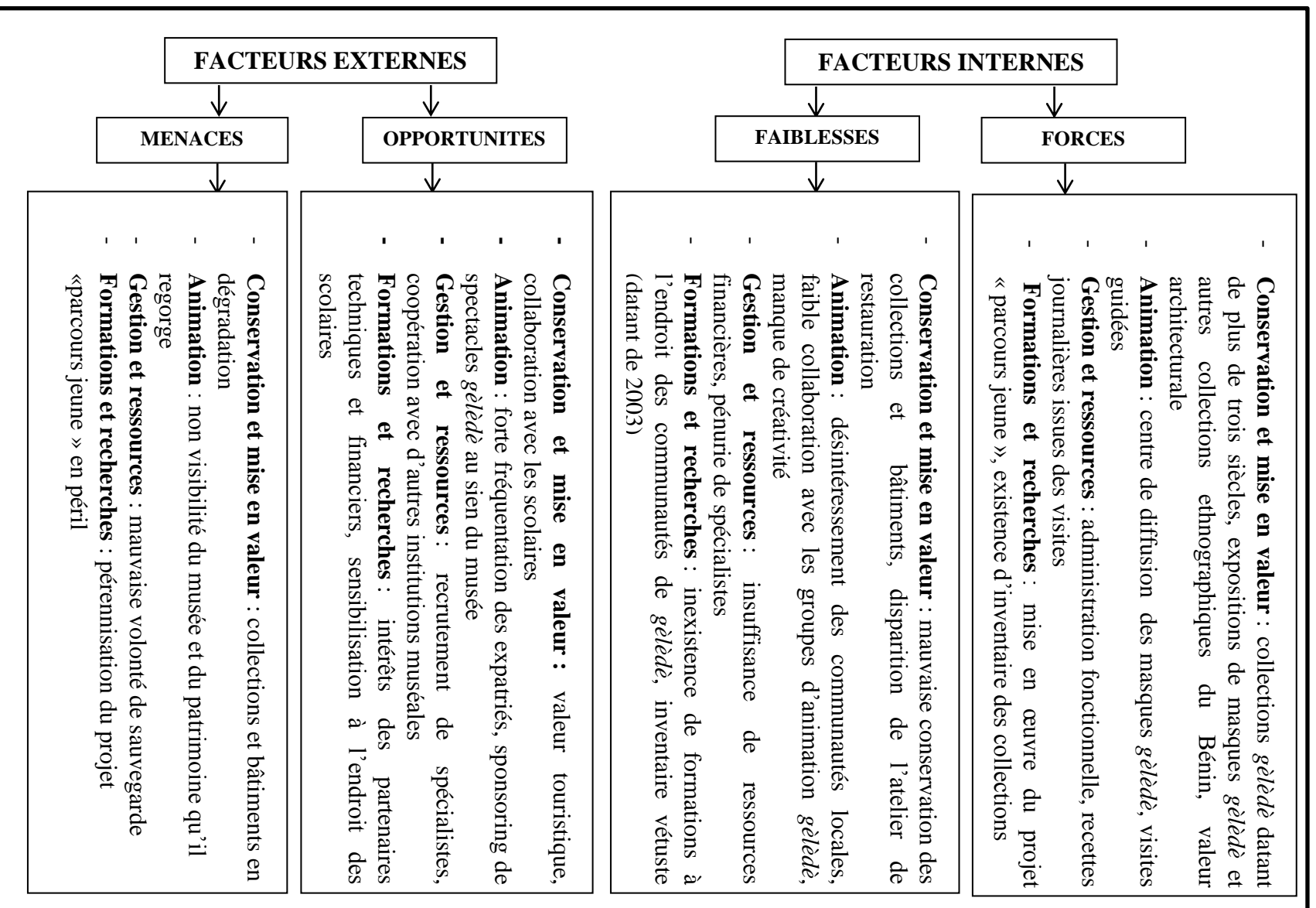


Figure 17 : Analyse SWOT du MEASA

SECTION 2 : Le diagnostic et les solutions

PARAGRAPHE 1 : La vérification des hypothèses et les recommandations

1- La vérification des hypothèses

Hypothèse 1 : les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* présentent quelques limites.

Les enquêtes ont révélé que :

- la plupart des femmes détentrices des pratiques *gèlèdè* optent pour le syncrétisme culturel, ce qui pourrait constituer un facteur de dénaturation des valeurs culturelles ;
- la feuille de route, le règlement intérieur ou le code de déontologie de tous ces groupes ne sont pas matérialisés et sont énumérés oralement alors qu'une documentation serait bénéfique pour une meilleure sauvegarde ;
- la plupart des femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* sont analphabètes, alors qu'elles reconnaissent elles-mêmes que l'instruction est aujourd'hui un atout dans la sauvegarde de leurs pratiques. En outre aucune de ces femmes ne connaît les textes règlementaires qui protègent leurs savoirs endogènes.

Nous pouvons donc dire que l'hypothèse 1 est vérifiée



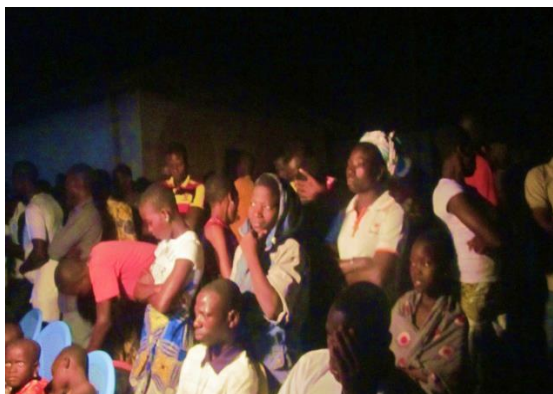
Figure 18 : Iya Egbè du groupe Egbè Iréyolédé entourée de quelques femmes membres
Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

Hypothèse 2 : les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* rencontrent des difficultés dans le processus de transmission de leurs pratiques.

L'enquête a révélé que les femmes ont opté pour une transmission mère-enfant et une sensibilisation de la communauté. Cependant, elles sont parfois confrontées à des refus en raison de la diabolisation de ceux-ci qui pensent que ces pratiques culturelles n'ont plus leur place dans un monde où l'occidentalisation a pris le pas sur les valeurs traditionnelles. Même si ces refus sont en minorité, il faut prendre des mesures pour éviter à la longue une hostilité générale.

L'hypothèse 2 est donc vérifiée



Figures 19 et 20 : Spectateurs d'une manifestation de *gèlèdè* de nuit à Kingoun
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014



Figure 21 : Danseur de masque *Efè* entouré de spectateurs
Source : Eunice Zounon, Octobre 2014

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

Hypothèse 3 : Les institutions en charge du patrimoine culturel ont des difficultés à contribuer à la sauvegarde et à la promotion des traditions de masque *gèlèdè*.

De l'analyse SWOT, il ressort que les institutions en charge du *gèlèdè* et du patrimoine culturel :

- manquent de ressources financières, humaines, matérielles et techniques pour assurer la sauvegarde et la promotion des pratiques *gèlèdè* ;
- possèdent des infrastructures et collections en dégradation et mal entretenues ;
- collaborent faiblement avec les communautés détentrices des pratiques *gèlèdè* ;
- n'assurent pas leur rôle de médiateur culturel.

Nous pouvons donc conclure que l'hypothèse 3 est vérifiée.

Cependant, ces institutions collaborent quelques fois avec d'autres institutions pour former et sensibiliser les communautés de *gèlèdè* ainsi que les communautés locales puis les scolaires sur l'importance et la sauvegarde du patrimoine culturel. Ces actions menées par chacune de ces institutions doivent être améliorées et multipliées. En outre, des efforts en matière de conservation, de restauration et de diffusion doivent être consentis par ces institutions (figure 22).

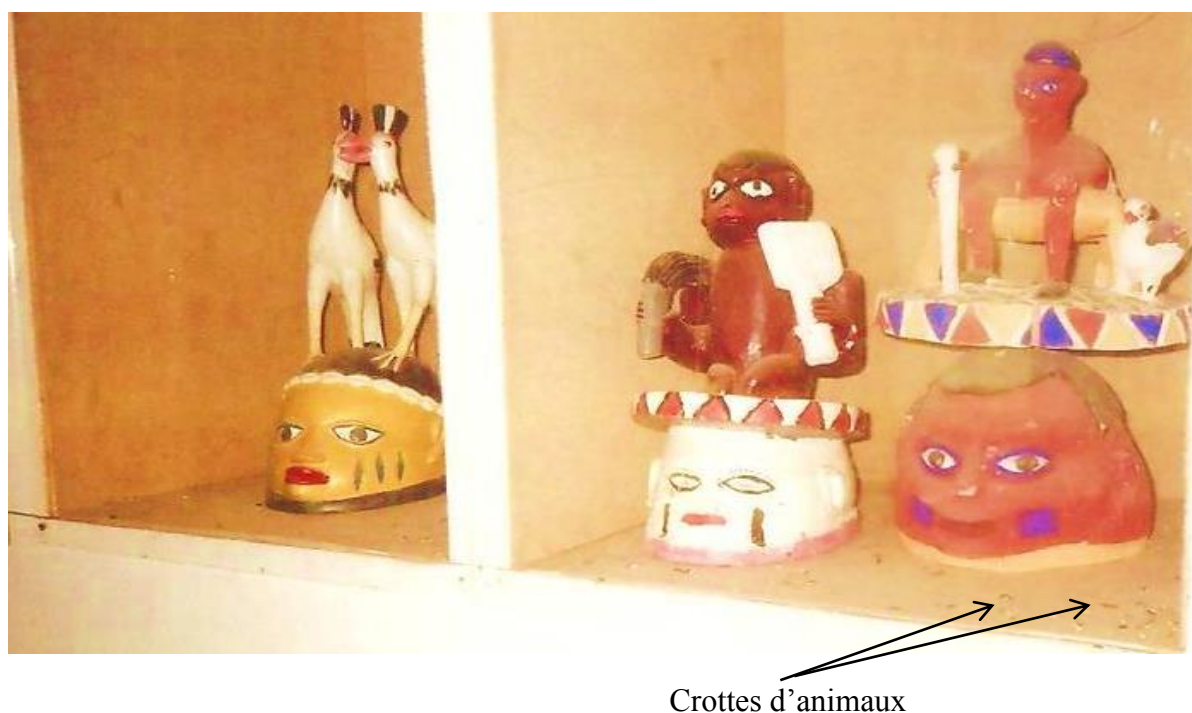


Figure 22 : Collections en détérioration et cohabitant avec des crottes d'animaux à la Maison Internationale du Gèlèdè

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

2. Le tableau de synthèse de l'étude

Tableau 7 : Tableau de synthèse provisoire de l'étude (TSPE)

| Niveau d'analyse | problématique | objectifs | Causes réelles | Diagnostic | Solutions |
|------------------|---|--|--|---|--|
| Général | <u>Problème général</u> Difficultés de sauvegarde et de transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i> par les femmes | <u>Objectif général</u> L'objectif général de cette étude est de contribuer à mettre en lumière le rôle de la femme dans la sauvegarde et la transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i> | | | |
| Spécifiques | <u>Problème spécifique 1</u> Insuffisance dans les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque <i>gèlèdè</i> | <u>Objectif spécifique 1</u> Analyser les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masques <i>gèlèdè</i> puis suggérer des remèdes aux insuffisances détectées | <u>Cause réelle 1</u> -adhésion massive des communautés aux religions importées -faible taux d'alphabétisation -méconnaissance des textes réglementaires qui protègent les savoirs endogènes | <u>Elément de diagnostic 1</u> L'insuffisance dans les méthodes de sauvegarde des femmes détentrices des traditions de masque <i>gèlèdè</i> est due à l'adhésion massive des communautés aux religions importées, au faible taux d'alphabétisation et à la méconnaissance des textes réglementaires qui protègent les savoirs endogènes | <u>Approche de solution 1</u> - sensibiliser les communautés -organiser des campagnes d'alphabétisation -vulgariser les textes réglementaires de protection du patrimoine culturel |

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

| <u>Problème spécifique 2</u> | <u>Objectif spécifique 2</u> | <u>Cause réelle 2</u> | <u>Élément de diagnostic 2</u> | <u>Approche de solution 2</u> |
|---|--|--|--|---|
| Difficultés des femmes dans la transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i> | Proposer une stratégie pour améliorer les méthodes de transmission des femmes détentrices des pratiques <i>gèlèdè</i> | -diabolisation des pratiques <i>gèlèdè</i> par quelques composantes de la communauté -manque de sensibilisation à l'endroit des communautés locales | Les difficultés des femmes dans la transmission des traditions de masque <i>gèlèdè</i> sont dues à la diabolisation des pratiques <i>gèlèdè</i> par quelques composantes de la communauté puis au manque de sensibilisation à l'endroit des communautés locales | -sensibiliser les communautés locales et les jeunes générations sur l'importance du patrimoine culturel -mettre en place un système de transmission en collaboration avec les femmes détentrices des pratiques <i>gèlèdè</i> |
| <u>Problème spécifique 3</u> | <u>Objectif spécifique 3</u> | <u>Cause réelle 3</u> | <u>Élément de diagnostic 3</u> | <u>Approche de solution 3</u> |
| Difficultés des institutions en charge du patrimoine culturel dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque <i>gèlèdè</i> | Suggérer des actions pour faire face aux difficultés des structures en charge du <i>gèlèdè</i> dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque <i>gèlèdè</i> | -Insuffisance de ressources humaines, financières et techniques -manque d'infrastructures -manque de médiation culturelle | Les difficultés des institutions en charge du patrimoine culturel dans la sauvegarde et la promotion des traditions de masque <i>gèlèdè</i> sont dues à l'insuffisance de ressources humaines, financières et techniques puis au manque d'infrastructures et de médiation culturelle | -mettre en place un système de financement -recruter du personnel qualifié -doter les institutions muséales d'infrastructures -faire de la médiation culturelle |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

3. Les recommandations et les conditions de leur mise en œuvre

3.1. Les recommandations

A l'endroit des femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè*, il faut :

- une sensibilisation sur l'importance de sauvegarder les principes essentiels qui régissent le *gèlèdè* afin que ce genre oral déjà inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité ne soit inscrit sur la liste du patrimoine nécessitant une sauvegarde urgente ;
- élaborer et mettre en œuvre des plans d'alphabétisation afin qu'elles aient les outils nécessaires pour matérialiser et conserver leurs chefs-d' œuvres ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur les textes réglementaires qui protègent leurs pratiques.

A l'endroit des jeunes générations et des communautés, il est nécessaire d'organiser des séances de sensibilisation et d'échanges sur l'importance du patrimoine culturel.

Toutes ces séances de sensibilisation et de renforcement de capacités impliquent les compétences des structures en charge du *gèlèdè* et des autorités locales.

Les structures en charge du *gèlèdè* doivent :

- actualiser l'inventaire des collections ;
- renouveler les expositions ;
- restaurer les collections en dégradation ;
- adopter des méthodes de conservation ;
- renforcer les liens de coopération avec les communautés détentrices des traditions de masque *gèlèdè* ;
- mettre en place un système de médiation culturelle et de valorisation des savoirs endogènes ;
- recruter du personnel qualifié ;
- entreprendre des activités d'animation ;
- trouver des débouchés de sponsoring et de mécénats.

3.2. Les conditions de mise en œuvre des recommandations

La synergie entre les parties prenantes est la clé pour l'amélioration des actions de sauvegarde et de promotion des traditions de masque *gèlèdè*.

• Les décideurs

Il s'agit des autorités administratives, étatiques, politiques. A elles, s'ajoutent les institutions compétentes à savoir :

- le Gouvernement ;
- le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT) ;
- la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) ;
- les fonds de financement du patrimoine culturel ;
- les Musées et autres institutions sous-tutelle du MCAAT.

• Les chercheurs

Il s'agit des spécialistes du patrimoine culturel que sont :

- les gestionnaires du patrimoine culturel ;
- les experts et consultants ;
- les professionnels et praticiens de la culture ;
- les scientifiques.

• Les développeurs

Il s'agit des investisseurs et promoteurs culturels :

- les ONG, Associations et autres Organisations ;
- les institutions de prêts et/ou de financements (Banques, Services de micro-crédits, etc.) ;
- les institutions internationales (UNESCO, UNICEF, etc.) ;
- les mécénats.

• Les communautés locales

Aussi bien les communautés détentrices des savoirs endogènes que les communautés neutres sont concernées. En effet, les communautés ne sauraient rester en marge du processus de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel. Elles identifient leurs biens culturels et sont plus indiquées à fournir les informations nécessaires à la documentation de ceux-ci. En outre, elles constituent des vecteurs de transmission, de diffusion et de valorisation.

PARAGRAPHE 2 : Le projet « SAUVEGARDE DU GELEDE PAR LES FEMMES TRESORS HUMAINS VIVANTS »

1. La présentation du projet

A l'issue de l'enquête réalisée, il s'est avéré que les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* s'investissent énormément dans le processus de sauvegarde et de transmission de leurs pratiques. Cependant, leurs efforts se heurtent à quelques résistances dans le milieu yoruba-nago en raison de l'occidentalisation qui a façonné les modes de pensées de quelques composantes de la communauté. Pour faciliter alors leur rôle dans le processus de sauvegarde et de transmission, le projet « **Sauvegarde du *gèlèdè* par les femmes Trésors Humains Vivants** » permettra aux femmes détentrices des savoirs *gèlèdè* d'augmenter le nombre de praticiens en vue d'une meilleure visibilité de ce patrimoine.

Selon l'UNESCO, les Trésors humains vivants sont des personnes qui possèdent à un haut niveau les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour interpréter ou recréer des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel. Ces Trésors humains vivants seront chargés de sauvegarder et de transmettre ces savoirs endogènes aux jeunes générations. En intégrant les scolaires et déscolarisés depuis leur jeune âge à la sauvegarde du *gèlèdè*, le champ d'actions se verra élargi offrant plus de possibilités à ce genre oral d'être diffusé et pérennisé.

Nous proposons que le centre de formation soit installé à la Maison internationale du *Gèlèdè*, que les jeunes apprenants aient un âge compris entre 10 et 18 ans, un recrutement de 100 apprenants (garçons et filles) et 3 femmes trésors humains vivants de la localité. Une phase expérimentale d'un an permettra d'évaluer l'efficacité du projet.

2. Les objectifs du projet

L'objectif général de ce projet est la sauvegarde et la transmission des traditions de masque *gèlèdè* aux jeunes générations de Savè.

Les objectifs spécifiques sont :

- l'élaboration d'un plan de formation sur les savoirs *gèlèdè* pour une durée d'un an ;
- l'encadrement et le suivi de 100 jeunes identifiés ou volontaires ;
- l'insertion des jeunes recrues dans les groupes déjà existant.

3. Les résultats attendus

- Le plan de formation est élaboré et disponible pour être mis en œuvre ;
- 100 jeunes volontaires ou identifiés sont formés aux pratiques du genre oral *gèlèdè* ;
- les jeunes formés sont recrutés par les groupes *gèlèdè* existant.

4. La proposition d'organigramme

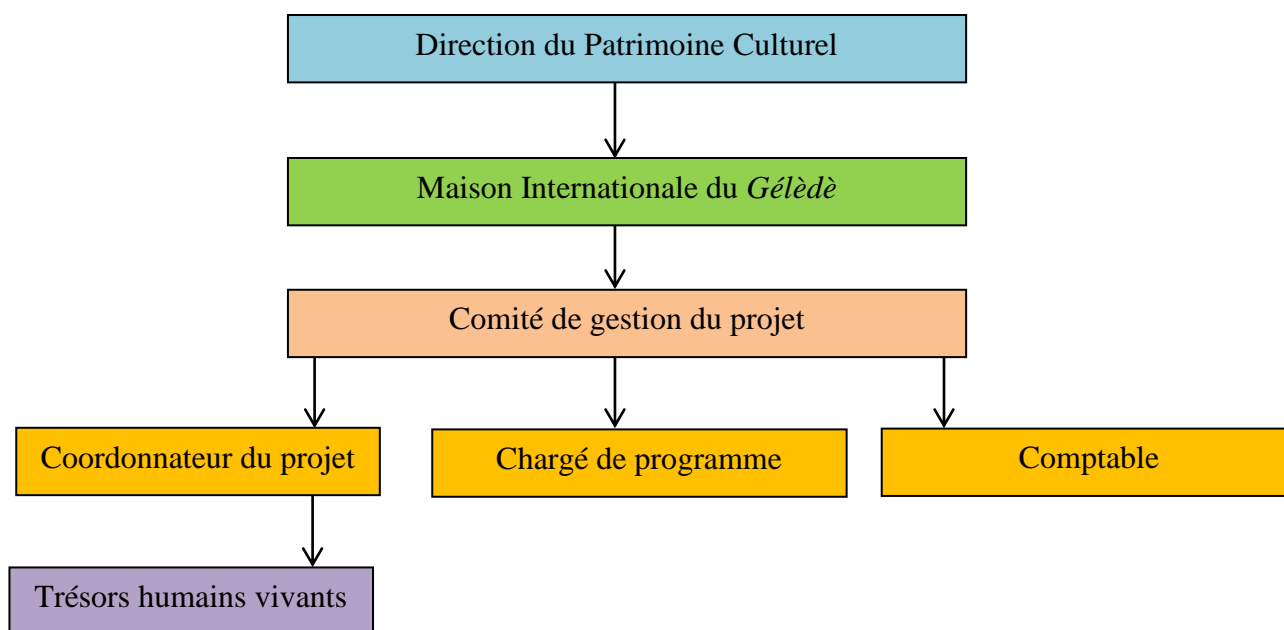


Figure 23 : Organigramme du projet « Sauvegarde du *gèlèdè* par les femmes Trésors humains vivants » (Source : Eunice ZOUNON, Octobre 2015)

5. Les ressources humaines, financières et matérielles

Comme le montre l'organigramme du projet, les ressources humaines seront composées d'un :

- Coordonnateur pour assurer la gestion de toutes les activités du projet ;
- Chargé de Programme pour veiller à la réalisation des activités ;
- Comptable pour assurer les finances.

Ce comité recruté par la Direction du Patrimoine culturel sera chargé de/d' :

- veiller à la mise en œuvre du système, en particulier l'aspect de transmission des connaissances et savoir-faire ;
- identifier puis recruter les trésors humains vivants ;

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

- assurer le recrutement des jeunes bénéficiaires du projet ;
- coordonner l'acquisition de matériels (accoutrements, masques et autres accessoires indispensables) par les Trésors humains vivants ;
- gérer les fonds de financement ;
- travailler en synergie avec les trésors humains vivants ;
- élaborer avec les trésors humains vivants le plan de formation.

6. La proposition d'un programme d'activités

Tableau 8 : Programme d'activités du projet

| 1^{er} trimestre | |
|---|--------|
| Sensibilisation des parties prenantes : bénéficiaires, communautés et autorités locales | 1 mois |
| Recrutement des THV | 1 mois |
| Recrutement des cibles (jeunes de 10 à 18 ans) | |
| Elaboration du plan de formation avec les THV | 1 mois |
| 2^{ème} trimestre | |
| Formation des recrues (2 séances par mois) | 3 mois |
| 3^{ème} trimestre | |
| Formation des recrues (1séance par mois) | 3 mois |
| 4^{ème} trimestre | |
| Expérimentations de démonstrations en public des jeunes recrues (1 fois par quinzaine) | 2 mois |
| Préparatifs pour la cérémonie annuelle de restitution des compétences acquises | 1 mois |
| Sortie officielle à travers une cérémonie de restitution | |

Source : Eunice Zounon, Septembre 2014

7. Les dispositions préalables

Le comité de gestion doit au préalable :

- sensibiliser en amont les communautés locales, scolaires et autorités locales sur le bien-fondé du projet ;
- assurer la reconnaissance officielle des Trésors humains vivants ;
- mobiliser et gérer les fonds de financement en faisant recours aux organismes de financement tels que le Fonds d'Aide à la Culture, le Fonds de Développement du Patrimoine Culturel, les Associations de développement, les Organisations Non Gouvernementales et autres sponsors.

8. Les recommandations

Pour une meilleure transmission du patrimoine, il faut que les responsables en charge de la culture :

- adoptent des dispositions réglementaires pour légaliser la formation des jeunes scolaires et déscolarisés en matière de préservation du genre oral *gèlèdè* ;
- établissent une coopération entre la Maison Internationale du *gèlèdè* et les établissements primaires et publics de la localité ;
- travaillent en synergie avec les ONG, Associations culturelles et toute autre organisation ou institution susceptible de s'investir dans le processus de sauvegarde et de transmission ;
- organisent de façon régulière des expositions ayant pour cibles les scolaires ;
- organisent de façon périodique des rencontres d'échanges avec les jeunes apprenants dans les établissements afin de rendre plus visible le patrimoine culturel.

9. Le suivi-évaluation

Un processus de suivi-évaluation doit être mis en place pour un suivi rigoureux des activités. Le suivi régulier et continu permettra de vérifier la bonne marche du projet de transmission puis d'intégrer au fur et à mesure les actions correctives. Quant à l'évaluation, il permettra de faire le bilan des activités sur une période donnée afin d'apprécier l'atteinte des objectifs puis de faire des recommandations nécessaires.

**Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas
du masque *gèlèdè* de Savè**

10. Le budget prévisionnel

**Tableau 9 : Budget prévisionnel du projet « Sauvegarde du *gèlèdè* par les femmes
Trésors humains vivants »**

| N° | DESIGNATION | PRIX UNITAIRE | QTE | TOTAL |
|----------|---|------------------|-----|-------------------|
| A | Phase préparatoire | | | 1.500.000 |
| 1 | Sensibilisation des parties prenantes : bénéficiaires, communautés et autorités locales | 500 000 | 01 | 500 000 |
| 2 | Recrutement des THV Recrutement des cibles (jeunes de 10 à 18 ans) | 500.000 | 01 | 500 000 |
| 3 | Elaboration du plan de formation avec les THV | 500.000 | 01 | 500 000 |
| B | Formation | | | 4.500.000 |
| 4 | 1 ^{ère} série de formation (2 séances par mois) | 1.000.000 | 03 | 3.000.000 |
| 5 | 2 ^{ème} série de formation (1 séance par mois) | 500.000 | 03 | 1.500.000 |
| C | Phase d'expérimentation des recrues | | | 2.000.000 |
| 6 | Démonstrations publiques (2 fois par mois) | 500.000 | 04 | 2.000.000 |
| E | Sortie officielle des recrues | | | |
| 7 | Acquisitions de matériels | 2.000.000 | 01 | 2.000.000 |
| 8 | Cérémonie de sortie officielle | 1.000.000 | 01 | 1.000.000 |
| F | Honoraire de l'équipe | | | 7.200.000 |
| 9 | Coordonnateur | 200.000 | 12 | 2.400.000 |
| 10 | Chargé de programme | 150.000 | 12 | 1.800.000 |
| 11 | Comptable | 150.000 | 12 | 1.800.000 |
| 12 | Trésors humains vivants (3 femmes) | 100.000/femme | 36 | 3.600.000 |
| G | Suivi-évaluation | | | 1.500.000 |
| 13 | Activités suivi-évaluation | 500.000 | 03 | 1.500.000 |
| | TOTAL | | | 18.100.000 |

Source : Eunice ZOUNON, Octobre 2015)

CONCLUSION

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

Les traditions de masque *gèlèdè* originaires de l'ancien royaume d'Ilé-Ifè ont connu une épopée à travers les âges et frontières. Elles ont gagné du terrain dans le temps et dans l'espace constituant ainsi l'identité culturelle de nombreuses communautés de l'Afrique de l'Ouest. Malgré les contraintes de la mondialisation, ce genre oral perdure dans le temps et suscite encore l'intérêt et la curiosité de plus d'un. Son inscription sur la liste du patrimoine mondial depuis 2001 lui donne un piédestal concurrentiel sur la scène internationale.

Cependant, les risques de disparition ou de dénaturation planent toujours sur ces pratiques qui subissent au fil du temps des modifications aussi bien bénéfiques que destructrices. De générations en générations, l'on assiste à de nouvelles techniques de sauvegarde et de transmission. Cette situation interpelle aussi bien les communautés détentrices de ces savoirs que les institutions compétentes. Ces différentes parties prenantes se doivent de sauvegarder puis de transmettre l'héritage culturel aux générations futures en vue d'une pérennisation.

Selon l'UNESCO, *« tout comme la culture en général, le patrimoine immatériel évolue constamment, et se trouve enrichi par chaque nouvelle génération. De nombreuses expressions et manifestations du patrimoine culturel sont menacées, mises en péril par la mondialisation et l'uniformisation, mais aussi par un manque de soutien, d'appréciation et de compréhension. Si le développement du patrimoine culturel immatériel n'est pas favorisé, il risque d'être perdu à tout jamais, ou relégué en tant que pratique appartenant au passé. La préservation de ce patrimoine et sa transmission aux générations futures le renforcent et le maintiennent en vie tout en lui permettant d'évoluer et de s'adapter ».*

Face à cette situation, pour assurer une meilleure sauvegarde du patrimoine immatériel, l'UNESCO préconise une pratique régulière des savoirs endogènes au sein des communautés, la transmission et la communication de génération en génération puis s'assurer qu'ils jouent toujours un rôle actif dans la vie des générations actuelles. A cela, s'ajoutent l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la promotion, la mise en valeur ou la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation de ses différents aspects.

Les femmes détentrices des traditions de masque *gèlèdè* étant vecteurs et vitrines de ce genre oral assurent cette transmission aux générations futures. Malheureusement, leurs méthodes de sauvegarde et de transmission connaissent quelques limites qu'il faut corriger pour éviter la dénaturation ou la disparition du genre oral *gèlèdè*. Ainsi, leurs initiatives en matière de sauvegarde et de transmission doivent être renforcées afin d'assurer une meilleure visibilité de

Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè

ce patrimoine immatériel. Ce renforcement relève de la compétence des décideurs, chercheurs et développeurs. Il faut donc pour ces différents acteurs garder en esprit la culture en tant que 4^{ème} pilier du développement durable.

La synergie entre ces différentes parties prenantes du patrimoine culturel à savoir les institutions compétentes, les organismes privés, les communautés locales et les jeunes générations reste la condition sine qua non pour relever le défi de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel de l'humanité.

**REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

Thèses

- 1- ADANDE, E., J. (2012) : « **L’humour dans l’art plastique africain traditionnel et contemporain** », thèse de Doctorat, Université de Lomé, 384 P.
- 2- KOUADIO, A., M. (1994) : « **Masques et parures : études sur le corps orné en Côte d’Ivoire** », thèse de Doctorat, Université d’Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2 vol, 234p.

Ouvrages

- 1- BABATUNDE, L. (1997): « **The Gelede Spectacle** »; University of Washington Press ; 327p.
- 2- BERNOLLES, J. (1966) : « **Les masques guèlèdè** » ; Etude Dahoméennes ; 35p.
- 3- CAPO-CHICHI, Y. (2006) : « **Monographie de la Commune de Savè** », 25 p.
- 4- DELANNE, P. ; E. FOURN et V. F. FORTAILLER (2012) : « **Guèlèdè, vodoun et femmes au Bénin** », Ed. Sépia/Fondation Atef Omaïs ; 184p.
- 5- DESJEUX, C. B. (2014) : « **Vodun et Orisha. La voix des dieux** » ; Ed. Grandvaux ; 144 p.
- 6- MEASA (2011) : « **A la découverte du Guèlèdè : le parcours des jeunes au MEASA** » ; Collection « Musécole » ; 36 p.
- 7- RIVALLIN, J. et F. IROKO (2000) : « **Yoruba, masques et rituels africains** » ; Paris ; Ed. HAZAN ; 150 p.
- 8- WASTIAU, B. (2008) : « **Chokwe visions of Africa** », ouvrage, Ed. 5 continents, 144p.

Rapports

- 1- ASAMA et al (2010) : « **Sociétés de Masques Vivantes de l’Afrique de l’Ouest** » ; premier rapport ; 154 p.

Articles

- 1- AGUESSY, H. (2000) : « **Le pouvoir politique et le sacré en Afrique Noire** », *Revue du Grand Séminaire St Gall*.
- 2- BOUTIN, P. (2014) : « **Bénin : Une société secrète : Guèlèdè et ses masques ; et Ibéji, les jumeaux** » ; *Regard sur l'Afrique*.
- 3- MEKPO ; G.C. (1997) : « **Les amazones face à l'ordonnement social** » in *Mondialisation, pouvoir et rapports de genre*. pp200-205.
- 4- PUREN, O. (2008) : « **Le masque dans la société béninoise** » ; *Revue de TEHERAN*.
- 5- FAGG, W. (1951) : « **De l'Art Yoruba** » ; *Présence Africaine*.

Textes légaux

- 1- MCAPLN (2007) : « **Loi 2007-20 du 23 Août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin** » ; 38p.
- 2- UNESCO (2003) : « **Convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** » ; 13p.

ANNEXES

Annexe1

Questionnaire à l'endroit des femmes du *gèlèdè* de Savè

Ce questionnaire entre dans le cadre de notre sujet de recherche pour l'obtention du Master 2 en Gestion du Patrimoine Culturel (GPC) à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Il s'adresse aux femmes détentrices des pratiques *gèlèdè* de Savè et permettra de découvrir les méthodes de sauvegarde ainsi que les difficultés de transmission auxquelles sont confrontées ces femmes. Le sujet de recherche est : « **le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas du masque *gèlèdè* de Savè** ».

- 1- Sur quels principes intervient la femme dans votre groupe ?
- 2- Quelles sont vos stratégies de sauvegarde ?
- 3- Comment vous adaptez-vous à l'occidentalisation des modes de vie ?
- 4- Quelles sont vos méthodes de transmission ?
- 5- Que faites-vous pour assurer la promotion de vos pratiques ?
- 6- Que faites-vous pour améliorer vos pratiques ?
- 7- Que faites-vous pour limiter les risques de dénaturation de vos pratiques ?
- 8- Quelles sont vos difficultés en matière de transmission ?
- 9- Quelles sont selon vous les causes de ces difficultés ?
- 10- Connaissez-vous les textes réglementaires qui protègent votre institution ?

Annexe 2

Questionnaire à l'endroit des personnes ressources de la MIG et du MEASA

Ce questionnaire a pour objectif de faire l'état des lieux des structures en charge du *gèlèdè*.

- 1- Quelles sont les attributions de votre institution ?
- 2- Comment travaillez-vous avec les groupes *gèlèdè* ?
- 3- Organisez-vous des formations en matière de sauvegarde à l'endroit des groupes *gèlèdè* ?
- 4- Existe-il des projets de promotion de ces pratiques ?
- 5- Avez-vous initié des campagnes de sensibilisation sur les textes législatifs qui protègent le patrimoine culturel au Bénin ?
- 6- Quelles sont vos difficultés dans l'accomplissement de vos attributions ?
- 7- Avez-vous assez de ressources humaines et financières pour contribuer à la sauvegarde du *gèlèdè* ?
- 8- Quelles sont les insuffisances de votre structure ?
- 9- Quelles sont les atouts dont dispose votre institution ?

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| IDENTIFICATION DU JURY..... | 3 |
| APPROBATION..... | 4 |
| DEDICACE..... | 5 |
| REMERCIEMENTS..... | 6 |
| SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES..... | 7 |
| LEXIQUE..... | 9 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 10 |
| LISTE DES FIGURES..... | 11 |
| RESUME ABSTRACT..... | 12 |
| INTRODUCTION..... | 13 |
| CHAPITRE I : CADRE D'ANALYSE ET ETAT DES LIEUX DE L'ETUDE..... | 15 |
| SECTION 1 : Le cadre institutionnel de l'étude et les observations de stage..... | 17 |
| PARAGRAPHE 1 : La présentation de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC)..... | 17 |
| 1. L'historique de la DPC..... | 17 |
| 2. Le cadre institutionnel de la DPC..... | 18 |
| 3. La présentation des services..... | 19 |
| 3.1. Le Secrétariat administratif (SA)..... | 19 |
| 3.2. Le Service des Affaires Administratives, Financières et du Matériel (SAAFME)..... | 20 |
| 3.3. Le Service de la Promotion des Musées et de l'Action Educative (SPMAE)..... | 20 |
| 3.4. Le Service de la Législation, de la Protection du Patrimoine et de l'Inventaire (SLPPI)..... | 20 |
| 3.5. Le Service de la Documentation, de la Recherche et de la Promotion du Patrimoine immatériel (SDRPPI)..... | 21 |
| 3.6. Le Service de la Coopération, de la Communication et de la Formation (SCCF)..... | 21 |
| 3.7. Le Service des Monuments et Sites (SMS)..... | 22 |
| 4. L'Organigramme de la Direction du Patrimoine Culturel..... | 22 |
| PARAGRAPHE 2 : L'état des lieux sur les attributions de la Direction du Patrimoine Culturel..... | 24 |
| 1. Les observations relatives au lieu de stage..... | 24 |
| 2. L'inventaire des forces et faiblesses de la Direction du Patrimoine Culturel..... | 24 |
| SECTION 2 : L'identification du problème..... | 26 |
| PARAGRAPHE 1 : La justification du sujet, Objectifs et Hypothèses..... | 26 |
| 1. La justification de la problématique..... | 26 |
| 2. Les hypothèses..... | 28 |
| 3. Les objectifs et Hypothèses de l'étude..... | 28 |
| 3.1. Les objectifs de l'étude..... | 28 |
| 3.1.1. L'objectif général..... | 28 |
| 3.1.2. Les objectifs spécifiques..... | 29 |
| PARAGRAPHE 2 : La généralisation et la spécification de la problématique..... | 29 |
| 1. La généralisation de la problématique..... | 29 |
| 1.1. Le problème général..... | 29 |
| 1.2. La question générale..... | 29 |

**Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas
du masque *gèlèdè* de Savè**

| | |
|--|----|
| 2. La spécification de la problématique..... | 29 |
| 2.1. Les problèmes spécifiques..... | 29 |
| 2.2. Les questions spécifiques..... | 30 |
| CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE..... | 31 |
| SECTION 1 : Le cadre théorique..... | 32 |
| PARAGRAPHE 1 : La clarification des concepts et la revue de littérature..... | 32 |
| 1. Le tableau de bord de l'étude..... | 32 |
| 2. La clarification des concepts..... | 35 |
| 3. La revue de la littérature..... | 36 |
| PARAGRAPHE 2 : La présentation du cadre d'étude et les généralités sur le <i>gèlèdè</i> | 40 |
| 1. La présentation du cadre d'étude..... | 40 |
| 1.1. La situation géographique..... | 40 |
| 1.2. Le peuplement..... | 40 |
| 2. Les généralités sur le <i>gèlèdè</i> | 40 |
| 2.1. Les origines du <i>gèlèdè</i> | 40 |
| 2.1.1. Les origines liées à la fécondité et au pouvoir mythique de la femme..... | 40 |
| 2.1.2. Les origines liées à la royauté et aux conflits de succession..... | 41 |
| 2.2. Quelques caractéristiques du <i>gèlèdè</i> | 42 |
| 2.2.1. Le masque..... | 42 |
| 2.2.2. Les types de danse <i>gèlèdè</i> | 43 |
| 2.3. Les musiques d'accompagnement..... | 43 |
| 2.3.1. Les chants et danses..... | 43 |
| 2.3.2. Les tambours..... | 44 |
| 2.4. Quelques personnages importants des communautés <i>gèlèdè</i> | 45 |
| SECTION 2 : La collecte et l'analyse des données..... | 45 |
| PARAGRAPHE 1 : La recherche documentaire, la mobilisation, le dépouillement et la présentation des données..... | 45 |
| 1. La recherche documentaire..... | 45 |
| 2. Les informations relatives à la faisabilité de l'étude..... | 46 |
| 2.1. La nature de l'étude..... | 46 |
| 2.2. Les limites et les contraintes de l'étude..... | 46 |
| 3. La collecte des données..... | 46 |
| 3.1. Les données collectées..... | 46 |
| 3.2. Les outils de collecte..... | 47 |
| 4. L'échantillonnage et la présentation des données..... | 47 |
| 4.1. Les cibles et l'échantillon..... | 47 |
| 4.2. Outils de présentation et d'analyse des données..... | 48 |
| CHAPITRE III : ANALYSE ET SOLUTIONS..... | 50 |
| SECTION 1 : La présentation et l'analyse des données..... | 51 |
| PARAGRAPHE 1 : Les résultats et l'analyse des résultats issus du questionnaire avec les femmes du <i>gèlèdè</i> | 51 |
| 1. Les résultats..... | 51 |
| 2. L'analyse..... | 61 |
| PARAGRAPHE 2 : L'état de lieux des structures en charge du <i>gèlèdè</i> | 66 |
| 1. L'état des lieux de la Maison Internationale du <i>Gèlèdè</i> | 66 |
| 1.1. La présentation de la Maison Internationale du <i>Gèlèdè</i> | 66 |
| 1.2. Analyse de la Maison Internationale du <i>Gèlèdè</i> à l'aide du modèle SWOT..... | 67 |

**Le rôle de la femme dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Bénin : cas
du masque *gèlèdè* de Savè**

| | |
|--|----|
| 2. L'état des lieux du Musée Ethnographique Alexandre Sènou ADANDE..... | 68 |
| 2.1. La présentation du Musée..... | 68 |
| 2.2. Analyse du Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé à l'aide du modèle SWOT..... | 69 |
| SECTION 2 : Le diagnostic et les solutions..... | 70 |
| PARAGRAPHE 1 : La vérification des hypothèses et les recommandations..... | 70 |
| 1. La vérification des hypothèses..... | 70 |
| 2. Le tableau de synthèse de l'étude..... | 72 |
| 3. Les recommandations et les conditions de leur mise en œuvre..... | 75 |
| 3.1. Les recommandations..... | 75 |
| 3.2. Les conditions de mise en œuvre des recommandations..... | 76 |
| PARAGRAPHE 2 : Le projet « SAUVEGARDE DU GELEDE PAR LES FEMMES TRESORS HUMAINS VIVANTS »..... | 77 |
| 1. La présentation du projet..... | 77 |
| 2. Les objectifs du projet..... | 77 |
| 3. Les résultats attendus..... | 78 |
| 4. La proposition d'organigramme..... | 78 |
| 5. Les ressources humaines, financières et matérielles..... | 78 |
| 6. La proposition d'un programme d'activités..... | 79 |
| 7. Les dispositions préalables..... | 80 |
| 8. Les recommandations..... | 80 |
| 9. Le suivi-évaluation..... | 80 |
| 10. Le budget prévisionnel..... | 81 |
| CONCLUSION..... | 82 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 85 |
| ANNEXES..... | 88 |
| TABLE DES MATIERES..... | 91 |